



JUSTINE LEROY
MASTER 1 APTER : ACTION LOCALE ET
PROJETS DE TERRITOIRES

L'INTÉGRATION DES DYNAMIQUES ET MUTATIONS TERRITORIALES PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

LE CAS DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
RAYMOND IV

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : CORINNE SIINO
MAÎTRE DE STAGE : CATHERINE CATALANO
ANNÉE DE SOUTENANCE : 2019



Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier ma référente professionnelle, Catherine Catalano, responsable du Centre Social et Culturel Raymond IV. Son soutien et ses conseils m'ont été d'une aide précieuse, tant sur l'aspect professionnel que personnel.

A ces remerciements, j'associe toute l'équipe du Centre Social et Culturel, salariés et bénévoles compris. Leur accueil a été des plus chaleureux, et m'a immédiatement mise à l'aise.

Je tiens également à remercier Madame Corinne Siino, ma directrice de mémoire, pour sa patience, sa réactivité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Enfin, je voudrais remercier tout mon entourage, pour leur soutien sans faille. Un grand merci à ma mère qui a toujours su me motiver et me redonner confiance lorsque j'en avais besoin. Je remercie également William, Oriane et Théo, pour leur présence et leurs encouragements tout au long de ce travail.

Sommaire

Introduction

Partie 1 : Le renouvellement et les projets urbains, quels impacts sur une ville et ses habitants ?

1. Pourquoi redynamiser les espaces urbains ?
2. Du projet à la réalisation, une réalité parfois complexe
3. La question de l'intégration des citoyens à l'aménagement de leur lieu de vie

Partie 2 : Comment le Centre Social et Culturel s'approprie les dynamiques et mutations spécifiques à son territoire ?

1. Le diagnostic territorial : l'outil d'analyse des dynamiques territoriales
2. Quel devenir pour les habitants et le public du Centre Social et Culturel ?
3. Le Centre Social et Culturel et la mobilisation des habitants

Conclusion générale

Bibliographie

Table des matières

Annexes

Introduction

Il est vrai que fréquemment, les centres sociaux sont à l'origine de nombreux clichés concernant leur rôle et leurs missions. Celui qui revient de manière récurrente, concerne le public accueilli par la structure. Les centres sociaux sont perçus comme des lieux réservés à l'accueil et l'accompagnement des populations les plus défavorisées. Cette image relativement datée, persiste encore de nos jours. En réalité, ces structures ne se cantonnent pas à cette vision limitée.

Lorsque j'ai annoncé à mon entourage que j'allais réaliser mon stage dans un centre social et culturel, la quasi totalité des personnes m'ont demandé ce que j'allais y faire. Le lien avec ma formation n'était pas évident pour elles, notamment en raison des stéréotypes abordés précédemment. Pourtant, celui-ci est bel et bien présent, est passé par l'aspect territorial. Contrairement aux idées reçues, un centre social est un équipement du territoire, destiné principalement aux habitants. L'une des ses grandes missions, vise à l'animation du quartier où il est implanté. De ce fait, la structure doit intégrer dans son fonctionnement, les dynamiques et mutations liées à son environnement. Pour parvenir à cela, un centre social réalise ce qu'on appelle un « contrat projet ». Ce document effectif pour une durée de quatre ans, comporte dans l'une de ses étapes, la mise en œuvre d'un diagnostic territorial. Celui-ci a pour principale mission, d'analyser les caractéristiques d'un espace délimité, et de faire émerger les points forts et les faiblesses de ce dernier. A partir des résultats produits par ce document, de grandes tendances vont ressortir sur le territoire concerné et ses habitants. Elles devront être prises en compte par le centre social, pour permettre une adaptation de ses actions.

Les centres sociaux, lorsqu'ils sont implantés en ville, se retrouvent au cœur de dynamiques territoriales particulières. En effet, le milieu urbain régulièrement en mouvement, est soumis à des mutations plus ou moins importantes en fonction du contexte. Celles-ci peuvent être provoquées par divers facteurs, tels les projets urbains et les opérations de renouvellement par exemple. Quelque soit leurs objectifs et leurs finalités, ils ont des impacts sur le territoire où ils interviennent. Que la zone soit directement habitée ou à proximité d'habitations, les riverains vont eux aussi être touchés par ces transformations de l'espace urbain.

Au sein de ces projets urbains et opérations de renouvellement, la démocratie participative commence à se faire une place de plus en plus conséquente. Développée dans un contexte de crise de la démocratie représentative, elle se traduit par la mise en œuvre de processus de participation citoyenne. Plusieurs lois vont venir renforcer ces derniers, et les ancrer dans un cadre institutionnel. C'est le cas de la loi Barnier du 2 février 1995, qui va instaurer et créer la Commission Nationale du Débat Public. Cette instance doit aujourd'hui veiller à la bonne mise en place des processus liés à la démocratie participative.

La participation citoyenne, dans le cadre des opérations d'aménagement, est particulièrement recommandée pour ses nombreux bénéfices. Elle permettrait en outre, de favoriser l'efficacité des projets, mais également leur acceptabilité auprès des citoyens.

L'analyse au sein de ce mémoire va être axée sur le lien entre les acteurs territoriaux et leur environnement. Pour traiter cette thématique, nous allons nous baser sur la problématique suivante : **Comment les dynamiques et mutations spécifiques aux espaces urbains, sont analysées et prises en compte par les acteurs territoriaux implantés sur ces espaces ?**

Pour répondre à ce questionnement, nous allons dans une première partie nous intéresser à la mise en œuvre des projets urbains et opérations de renouvellement, qui constituent des facteurs impliquant des mutations territoriales. Dans une seconde partie, nous verrons comment le Centre Social et Culturel Raymond IV, situé au cœur de la métropole toulousaine, intègre les dynamiques caractéristiques de son territoire.

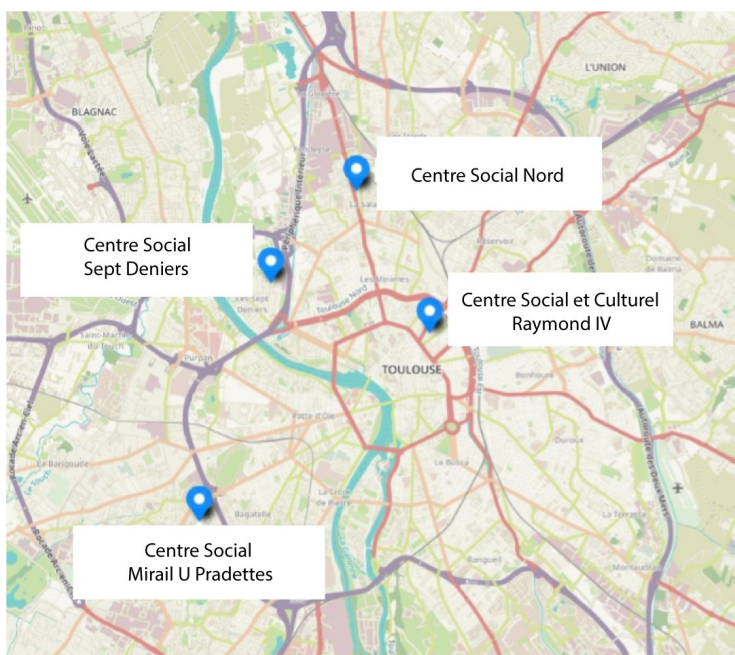
Le Centre Social et Culturel Raymond IV

L'association Alliances & Cultures, fondée en 1987 par un groupe de travailleurs sociaux, est adhérente à la charte nationale des centres sociaux depuis cette date. Elle a implanté et gère actuellement quatre structures sur l'agglomération toulousaine :

- Le Centre Social Nord
- Le Centre Social Sept Deniers
- Le Centre Social Mirail U Pradettes
- Le Centre Social et Culturel Raymond IV

C'est au sein de ce dernier que j'ai effectué mon stage durant trois mois.

Carte n°1 : Localisation des centres sociaux Alliances et Cultures



Source : Alliances et Cultures

« Les centres sociaux ancrent leurs actions dans des valeurs fondatrices telles que la dignité humaine, la solidarité et la démocratie »¹

Un centre social est un équipement de quartier, destiné principalement aux habitants de la zone où il est implanté. Celui-ci accorde néanmoins une attention spécifique aux personnes fragilisées, et se doit de leur venir en aide. Grâce à l'équipe de salariés et de bénévoles, ce lieu constitue un véritable espace de rencontres, qui joue un rôle important sur un territoire. Un centre social possède trois missions principales :

- **Proposer des activités et services**, qui répondent aux besoins des habitants
- **Accompagner des projets**, pour permettre d'aider les personnes voulant se lancer dans un projet commun
- **Développer la citoyenneté**, notamment par le biais de la participation citoyenne et la mise en valeur du pouvoir d'agir des habitants

Le Centre Social et Culturel Raymond IV a une particularité unique en France : il est en co-gouvernance entre Alliances et Cultures et Remue Ménages, l'association des adhérents du Centre Social et Culturel. Ce dernier étant menacé de fermeture en 2016, les adhérents se sont mobilisés contre celle-ci à travers la création de cette association.

1 Système National d'Échange des Centres Sociaux SENACS, (2018), « L'animation de la Vie Sociale, centres sociaux et Espaces de Vie Sociale »

Après avoir été pendant un long moment hébergé par d'autres structures telles que la Croix Rouge et l'association de quartier Chalets-Roquelaine, le Centre Social et Culturel Raymond IV a pu s'installer en janvier 2018 dans ses nouveaux locaux. Il est désormais implanté 4 rue de l'Orient, à proximité du métro Jeanne d'Arc. Le Centre Social et Culturel représente un lieu repère pour certaines personnes, et propose des multiples activités pour satisfaire les besoins des habitants et des adhérents de tous âges. On y retrouve une ludothèque pour les plus petits, un espace adolescent avec des activités dynamiques et variées, des ateliers pour les adultes tels que les ateliers de cuisine ou des sorties en extérieur. D'autres actions sont également proposées, telles que des sorties famille, des repas partagés par exemple. Le terme « Culturel » est également l'une des spécificités du Centre Social et Culturel Raymond IV. Plusieurs fois dans l'année, des projets axés sur la culture sont mis en place, en partenariat avec des intervenants extérieurs. Des expositions et vernissages sont organisés, et connaissent un franc succès auprès des visiteurs. Le Centre Social et Culturel Raymond IV est un espace dynamique, qui favorise la création de liens sociaux.

Tous les 4 ans, un centre social doit renouveler son « contrat projet », qui lui permet d'obtenir l'agrément de la Caisse d'Allocation Familiale. Cela est nécessaire à l'existence d'un centre social, et lui permet de toucher des subventions. Pour monter un contrat projet, plusieurs phases de travail doivent être réalisées :

- **Un diagnostic territorial partagé**, qui a pour objectif de faire une « photo du territoire » et d'identifier les besoins de la population
- **Un bilan du précédent projet**, pour analyser les actions mises en place par le Centre Social et Culturel, et voir si les objectifs initiaux ont été remplis
- **L'écriture du nouveau contrat projet**, qui définit les nouveaux axes stratégiques et les modifications à apporter sur les actions de la structure

L'étape du diagnostic territorial est la principale mission qui m'a été confiée au sein de cette structure. A travers celui-ci, j'ai également réalisé quelques tâches diverses, telles que la réalisation de questionnaires et des entretiens, mais aussi une restitution du diagnostic pour les partenaires du Centre Social et Culturel.

Ce document s'est axé sur le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel. Il est défini par la Caisse d'Allocations Familiales, et s'appuie sur le découpage de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Le territoire est divisé en îlots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS), qui sont de taille homogène. Comme les données froides utilisées pour l'analyse sont les données produites par l'INSEE, l'entrée se fait par les IRIS et non par le découpage utilisé par la Mairie de Toulouse.

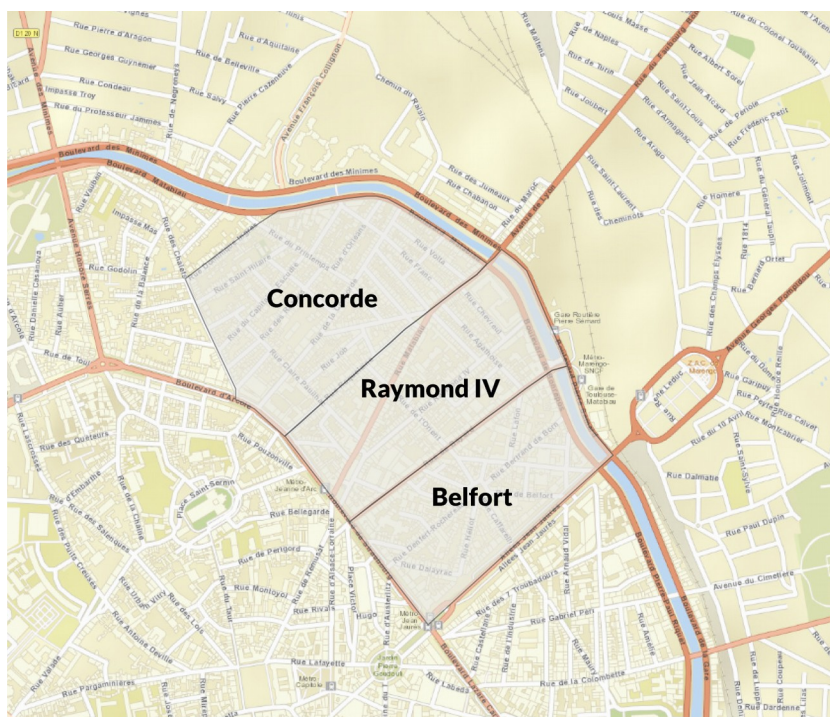
Présentation du territoire

- Le territoire d'implantation qui correspond au(x) quartier(s) où est situé le Centre Social et Culturel. Dans notre cas, ce territoire d'implantation est composé des IRIS Concorde (IRIS 0901), Raymond IV (IRIS 1002) et Belfort (IRIS 1001)

- Le territoire d'intervention, sur lequel le Centre se reconnaît et est reconnu comme responsable en terme d'intervention sociale (de manière ponctuelle ou régulière) et qui regroupe la majeure partie des usagers. Pour le Centre Social et Culturel Raymond IV, il s'agit ici des IRIS du 31000, le secteur 1 de la mairie de Toulouse.

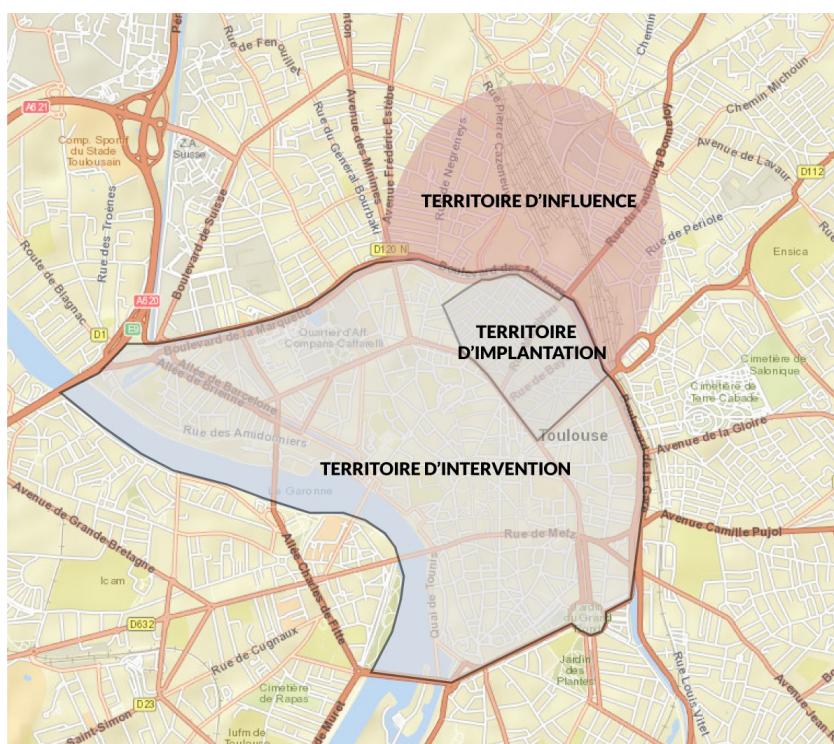
- Le territoire d'influence, d'où viennent de fait les usagers du centre social et culturel, au-delà du territoire d'intervention. La plupart de ces personnes proviennent des IRIS au nord du territoire d'implantation. On retrouve notamment les IRIS Raynal et Nègreneys.

Carte n°2 : Le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel



Réalisation : Justine Leroy
Fond de carte : Géoportail

Carte n°3 : Le territoire d'intervention et d'influence du Centre Social et Culturel



Réalisation : Justine Leroy
Fond de carte : Géoportail

Partie 1

Le renouvellement et les projets urbains,
quels impacts sur une ville et ses habitants ?



1. Pourquoi redynamiser les espaces urbains ?

Avant toute chose, il apparaît important de proposer des exemples de définition des principales notions clés du sujet. Dans ce mémoire, ce sont les termes de **projet urbain** et **renouvellement urbain** qui seront régulièrement abordés.

Selon les auteures **Elisabeth Bordes-Pagès, Agnès Charousset et Sylvie Lartigues**, le renouvellement urbain se définit comme une modernisation de l'espace urbain, qui passe par deux objectifs :

« Aujourd'hui, le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, avec un double objectif, travailler sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville, tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace »

Il apparaît plus complexe de trouver une définition concrète en ce qui concerne les projets urbains. **Hélène Chelzen** et **Pierre Pech** en proposent une définition très complète :

« La notion de projet urbain, récente, est empruntée aux architectes (Choay et Merlin, 2005). Le projet urbain implique une modification des formes urbaines, morphologiques et architecturales ; mais aussi la mise en œuvre d'une synergie entre différentes compétences et différents acteurs. Cependant, cette notion reste floue dans l'usage courant. La restauration et les travaux autour du patrimoine bâti relèvent du projet urbain ainsi que les projets de construction d'équipements, de modification d'usage des sols, de restructuration d'un ou plusieurs îlots ou d'opération immobilière, de renouvellement urbain »

Les exemples de projets urbains et d'opérations de renouvellement se multiplient dans les villes françaises, et plus particulièrement dans les métropoles. Selon le contexte, ils peuvent répondre à des problématiques urbaines diverses, en établissant au préalable des objectifs adaptés. Pour ce faire, un large échantillon d'acteurs est impliqué ou concerné. Ils possèdent un rôle qui leur est propre, et chacun apporte sa pierre à l'édifice. La coopération entre eux peut toutefois se révéler complexe, et engendrer des tensions.

a) Les principaux objectifs de ces opérations

Un projet urbain et une opération de renouvellement possèdent chacun un angle d'action spécifique. Ils n'interviennent pas de la même manière, ni nécessairement sur les mêmes espaces. En effet, on retrouve souvent dans un projet urbain une part importante de nouvelles constructions, qui nécessitent de l'espace pour sa réalisation. Il peut se faire sur une dent creuse, sur un espace racheté pour pouvoir mettre en œuvre l'opération, ou tout simplement sur un terrain non bâti. A contrario, le renouvellement urbain s'opère sur des espaces déjà urbanisés, et vise à améliorer ou remettre en état le bâti existant et son usage.

Il est primordial de rappeler d'un projet urbain ne contient pas nécessairement d'opération de renouvellement, et à l'inverse une opération de renouvellement n'est pas obligatoirement incluse dans le cadre d'un projet urbain. Ils peuvent se réaliser de manière indépendante.

La mise en œuvre de projets urbains ou de renouvellement ne se fait pas par hasard, et doit répondre à des objectifs préalablement définis². L'arbre à objectifs est un bon outil pour différencier et mettre en évidence les différents types d'objectifs que l'on retrouve au sein d'un projet. Celui-ci se compose de trois catégories :

- **Les objectifs stratégiques** (Long terme)
- **Les objectifs spécifiques ou intermédiaires** (Moyen terme)
- **Les objectifs opérationnels** (Court terme)

Cette méthodologie va maintenant nous servir à identifier et présenter les différents objectifs présents au sein des projets et des opérations de renouvellement urbain.

Les projets urbains

Réaliser et mettre en œuvre un projet urbain peut avoir des objectifs divers, en fonction des problématiques du territoire sur lequel il intervient, et même de l'échelle de ce dernier.

En effet, le terme de projet urbain peut regrouper des travaux de petites ampleurs, tels que la construction ou réhabilitation d'un ou plusieurs bâtiments par exemple, mais également de plus grande envergure tels que l'aménagement d'un nouveau quartier³.

En ce qui concerne les **objectifs stratégiques** d'un projet urbain, le développement et la redynamisation d'un territoire sont ceux qui reviennent le plus régulièrement. Ils sont le fondement du projet, et s'inscrivent dans une dynamique à long terme. Plus une ville est attractive et se développe, plus elle va attirer de nouveaux habitants, des investisseurs, de nouvelles entreprises, etc. Capter ces différents flux est donc un enjeu important pour la pérennité d'une ville. Pour se faire, elle doit se distinguer des autres, et être source d'innovations. Le projet urbain peut donc répondre à cette problématique de plusieurs manières.

Pour remplir les objectifs précédents, les **objectifs spécifiques** sont par la suite définis. Ils correspondent aux principaux axes de développement, qui vont permettre d'identifier les objectifs opérationnels. Dans cette catégorie, on peut notamment citer les thématiques suivantes : l'accueil de nouveaux habitants, le renforcement de l'activité économique, culturelle, touristique...

Enfin, les **objectifs opérationnels** visent quant à eux, à programmer des moyens d'action pour répondre aux ambitions du projet urbain.

2 A.Avitable, (2005) *La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches*

3 Chelzen.H, Pech.P, (2012) *Quelle image de la ville pour un projet de développement durable urbain ? L'exemple d'Aubervilliers*

Parmi ceux-là, on retrouve des opérations en lien avec les objectifs spécifiques : la construction de nouveaux logements, la rénovation des habitations dégradées, la création de bureaux pour accueillir de nouvelles entreprises, la réhabilitation de bâtiments vacants vers une fonction touristique ou culturelle.

Les objectifs précédemment cités restent assez généraux, et il est complexe d'en faire une liste exhaustive. Ils peuvent être très spécifiques en fonction du territoire sur lequel ils interviennent, et de ses problématiques.

Pour mettre en application l'outil de l'arbre à objectifs, nous allons nous appuyer sur un exemple de projet urbain dans la ville de Marseille.

Le projet Euroméditerranée à Marseille

Mis en place en 1995 et piloté par un Établissement Public d'Aménagement, l'opération Euroméditerranée a permis de redynamiser l'espace portuaire de la ville de Marseille. Ce programme classé Opération d'Intérêt National, a réussi à lutter contre la dégradation de ce quartier de la ville. Pour cela, de nombreux logements ont été créés ou réhabilités, pour permettre d'accueillir de nouveaux habitants. Des entreprises se sont également implantées, ce qui a boosté la création d'emploi sur le territoire. Des activités tertiaires s'y sont développées, ce qui en fait le 3ème quartier d'affaires de France. Ce projet urbain a été un véritable tremplin pour Marseille, et continue encore aujourd'hui à se développer et à innover.

L'exemple de Marseille illustre bien l'application et les objectifs d'un projet urbain à l'échelle d'un quartier. Le but du projet Euroméditerranée était de redynamiser et valoriser l'espace portuaire de la ville, qui était en pleine dégradation. Pour réaliser ces ambitions, le projet visait à l'accueil de nouveaux habitants et l'amélioration du cadre de vie, pour rétablir une véritable vie de quartier. Le développement des secteurs économiques et culturels était également visés. Suite à ces axes de développement, divers projets ont vu le jour. De nombreux logements ont été construits ou rénovés, de nouveaux équipements (collège, écoles bibliothèque inter-universitaire, hôtels, salle de spectacle) ont été inaugurés, des travaux d'aménagement de l'espace public sont venus embellir le cadre de vie. De multiples bureaux ont également été construits, pour attirer les nouvelles entreprises et dynamiser l'activité économique.

Le renouvellement urbain

Contrairement au projet urbain, le renouvellement consiste à réaménager la ville sur elle-même. Il existe des projets de renouvellement indépendants, mais également des opérations de renouvellement en lien avec un projet.

C'est le cas de l'exemple d'Euroméditerranée dont nous avons parlé précédemment, ainsi que du projet Toulouse EuroSudOuest, que nous aborderons dans la seconde partie du mémoire. Le renouvellement est apparu dans un contexte d'étalement urbain grandissant, où la question de la consommation d'espaces devient de plus en plus préoccupante⁴. Néanmoins, comme pour le projet urbain, les objectifs dépendent du contexte de la ville et des ambitions de la collectivité. En ce qui concerne les **objectifs stratégiques**, on retrouve des similitudes avec ceux des projets urbains. Ils concernent notamment la redynamisation d'un espace en perte de vitesse, et la revalorisation de l'existant.

Ces objectifs stratégiques se traduisent ensuite par les **objectifs spécifiques**, qui définissent les thématiques sur lesquelles il faut agir. Dans les centres-villes, on constate que certains espaces se paupérissent, que les bâtiments se dégradent ou se retrouvent parfois à l'abandon. Des objectifs tels que l'amélioration du cadre de vie ou encore la lutte contre la dégradation d'un quartier, le développement de la mixité sociale par exemple, peuvent permettre d'agir sur ces problématiques.

Pour concrétiser cela, les **objectifs opérationnels** viennent compléter les catégories précédentes. Pour répondre aux objectifs spécifiques, diverses actions sont envisagées. L'amélioration du cadre de vie peut passer par la rénovation des logements, des rues ou des espaces publics.

Pour créer une mixité de la population, des logements vacants peuvent être réhabilités en logements sociaux par exemple, des maisons peuvent également être divisées en de plus petites surfaces pour permettre aux jeunes de pouvoir se loger en centre-ville. Le renouvellement urbain s'est démocratisé au fil des années. Les métropoles ont vu les projets de renouvellement se développer et prendre de l'ampleur.

Au sein de ces projets et opérations, une multitude d'individus sont impliqués ou concernés, ce qui complexifie les jeux d'acteurs. Chacun possède un rôle spécifique et doit travailler avec les autres, ce qui n'est pas toujours évident.

b) Les acteurs impliqués

« Le projet urbain qui réussit, contribue à mettre en place et à consolider un scénario à plusieurs partenaires. Le succès de ce scénario ne découle pas d'un simple volontarisme politique, mais s'appuie sur la concrétisation d'un désir de coexistence »⁵

Dans tout projet urbain ou projet de renouvellement, quelque soit sa nature, ses objectifs ou ses ambitions, une multitude d'acteurs sont impliqués. Pour mener à bien celui-ci, il est important que ces derniers interagissent ensemble et tiennent compte les uns des autres.

4 Depresle.B, Joutard.P, Bertrand.D, Vanoni.D, (2008) *Renouveler la ville, les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement*

5. Rémy J., (1998) Avant-propos de l'ouvrage *Projet urbain, ménager les gens, aménager la ville*

Ces acteurs ont néanmoins une implication et un pouvoir décisionnel qui diffèrent en fonction de leur statut. Cela peut engendrer des tensions, voire des conflits dans certains cas.

Selon les ouvrages et les auteurs, différentes classifications existent, dont certaines établissent une hiérarchie entre les différents acteurs. Il est possible de les classer en fonction de leur statut (publics, privés), de leur rôle (commanditaire, exécuteur)⁶, ou encore de leur relation avec le projet urbain (impacté, concerné, intéressé...)⁷. Toutes ces classifications sont justes, et relativement complémentaires entre elles.

Les maîtres d'ouvrage

En premier lieu, on retrouve l'entité à l'initiative de la commande, les maîtres d'ouvrage. Ils correspondent généralement aux collectivités territoriales, mais également dans certains cas des

Figure n°1 : Les différents niveaux d'implication des maîtres d'ouvrage

Les outils dans les quatre filières de l'aménagement

	LAISSER-FAIRE EN DIFFUS	AMÉNAGEMENT NÉGOCIÉ	INCITATION RÉGLEMENTAIRE	AMÉNAGEMENT PUBLIC
PRINCIPE	Non-intervention de la collectivité	Négociation avec acteurs privés	Règles précises pour inciter à la mutation sans intervention directe	Aménagement par la collectivité ou une société publique
RÉGLEMENTATION INITIALE	Laxiste	Inconstructible	Constructible, plan de détail	Inconstructible
PLAN LOCAL D'URBANISME	Pas de plan (voirie existante)	Le projet précède le plan	Le plan précède le projet	Le projet précède le plan
STRATÉGIE FONCIÈRE	Pas d'intervention foncière	Réserves foncières publiques ponctuelles pour faciliter la négociation	Acquisition des emprises des équipements publics	Acquisition publique de l'ensemble du périmètre à l'amiable ou par préemption ou expropriation
RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS	Les équipements préexistent	L'aménageur privé pour une part, la collectivité pour l'autre	La collectivité	La collectivité ou son aménageur public
FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS	Fiscalité locale ordinaire ; contribution au coût moyen	Contribution au coût réel négociée	Contribution au coût réel imposée unilatéralement	Revente des terrains équipés constructibles

Source : L'aménagement urbain, acteurs et système

sociétés d'aménagement ou des acteurs privés. Les maîtres d'ouvrage sont les principaux décideurs du projet, qui doit correspondre à leurs critères et leurs attentes. Ce sont eux qui fixent les orientations et les grandes lignes directrices d'une opération. Ces derniers peuvent choisir d'être plus ou moins impliqués au sein d'un projet⁸. Cela peut aller du simple financement du projet, à la participation et l'intégration aux différentes étapes de sa réalisation. C'est ce que montre le tableau ci-contre, où quatre niveaux d'intervention d'une

collectivité sont présentés. Ils sont classés en fonction de l'implication et de l'intervention de la collectivité au sein du projet d'aménagement. Cela va du « laisser-faire en diffus » où elle n'intervient pas, à « l'aménagement public » où elle est complètement impliquée et son intervention est importante. Les maîtres d'ouvrage sont donc les « **acteurs concernés** » par le projet, comme ils sont à l'initiative de la commande. Pour mener à bien son projet, les maîtres d'ouvrage ont besoin de l'expertise et du savoir-faire de professionnels spécialisés.

6. Verdier F., (2009) *Le projet urbain participatif, Apprendre à faire la ville avec ses habitants*

7. Villedurable.org, *Les acteurs du projet urbain et leurs motivations*

8 Vilmin.T., (2015) *L'aménagement urbain, acteurs et système*

Les maîtres d'oeuvre

Pour effectuer une opération ou un projet urbain, les maîtres d'oeuvre sont chargés d'intervenir sur les différentes étapes de la réalisation. Cette catégorie d'acteurs regroupe une diversité de professions, telles que des architectes, urbanistes, sociétés d'aménagement, bureaux d'études, ingénieurs, promoteurs immobiliers. Cette pluridisciplinarité des acteurs opérationnels est intéressante pour les maîtres d'ouvrage, notamment parce qu'elle apporte une transversalité des points de vue et des expertises. Les maîtres d'oeuvre sont chargés d'organiser et de gérer les travaux, en respectant les orientations et objectifs donnés par les maîtres d'ouvrage. Pour cela, ils produisent des études diverses sur le projet, évaluent la faisabilité des actions, ou encore établissent le montant et la durée des travaux.

De plus, ces acteurs ont un rôle d'intermédiaire, et doivent faire le lien entre les commanditaires du projet et les entreprises ou intervenants chargés de la réalisation des travaux. Cette catégorie d'acteurs est désignée comme « **acteurs intéressés** », de part leur rôle d'intervention au sein d'un projet.

Les partenaires du projet

Des partenaires extérieurs peuvent également intervenir en collaboration sur le projet. Ils doivent mettre en œuvre la réalisation de ce dernier, tout en respectant les instructions établies par le maître d'oeuvre. Dans ces partenaires, on retrouve sensiblement les mêmes professions que la catégorie précédente. Un bureau d'étude en urbanisme peut être maître d'oeuvre dans une opération d'aménagement, tout comme il peut simplement être associé à celle-ci. Plusieurs partenaires peuvent intervenir sur un même projet urbain, tels que des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs, etc. Les partenaires sont comme les maîtres d'oeuvre, qualifiés « d'acteurs intéressés » en raison des différents services techniques qu'ils ont réalisés.

Les usagers du territoire

La réalisation d'un projet urbain ou d'une opération de renouvellement urbain s'effectue rarement sur des espaces non investis et habités. Ces actions ont des impacts sur les lieux de vie et les espaces occupés par des habitants. Les usagers non habitants le territoire peuvent également être impactés. Parmi ceux-là, on peut notamment citer les personnes qui travaillent dans l'espace concerné, et même tout simplement les personnes qui viennent pratiquer une activité de tout type. L'intégration de ce public devient donc de plus en plus courante et importante dans les projets d'aménagement. Plusieurs méthodes sont utilisées pour l'informer et l'impliquer, telles que des enquêtes publiques, des réunions de quartier ou des ateliers participatifs avec les experts du projet.

Néanmoins, ces techniques sont parfois complexes à mettre en place et dépendent de la volonté de tous les acteurs.

Les connaissances des habitants et usagers sur le territoire sont pourtant très intéressantes, et peuvent être complémentaires avec celles des experts chargés du projet d'aménagement. La réalité du territoire est un élément fondamental à prendre en compte, et participe à la cohérence des futurs aménagements. Au regard de ce que nous avons pu voir précédemment, ces acteurs sont considérés comme des « **acteurs touchés** » par les projets et opérations urbaines.

Les acteurs externes

Lorsqu'un projet d'aménagement urbain voit le jour sur un espace donné, il arrive régulièrement que des personnes externes au projet veulent avoir leur mot à dire. Ces groupes de personnes peuvent être constitués sur des logiques diverses, comme des groupes d'opposants créés spécialement pour lutter contre une opération en particulier, ou encore des associations militantes sur une thématique précise (telles que les associations de protection de l'environnement par exemple). Aujourd'hui, ces acteurs sont de plus en plus présents, et peuvent parfois gagner du pouvoir et avoir un impact sur le devenir d'un projet.

Les nombreux acteurs présents au sein de projet et renouvellement urbain rendent parfois complexes les relations entre eux, mais également les jeux d'acteurs. Pour avancer ensemble, ils doivent prendre en compte l'avis des autres et arriver à trouver un accord, ce qui n'est pas toujours évident.

De la conception à la mise en œuvre d'un projet urbain ou d'une opération de renouvellement, des éléments sont susceptibles d'être modifiés, notamment pour des questions d'acceptabilité. Même si ces aménagements peuvent apporter de nombreux bénéfices sur un territoire, ils ne connaissent pas tous le même succès et engouement auprès des citoyens. Les critiques voire les oppositions sont fréquentes, et peuvent impacter les projets.

2. Du projet à la réalisation, une réalité parfois complexe

La grande majorité des projets et opérations de renouvellement urbain ont pour mission d'améliorer et de renforcer l'attractivité d'une ville. Depuis plusieurs années, ils fleurissent dans les villes, quelque soit leur taille. Des espaces autrefois dégradés ou délaissés, retrouvent une seconde jeunesse grâce à cela. Il y a néanmoins souvent un écart entre ce qui était prévu initialement et ce qui se passe réellement⁹. Au fil des différentes étapes, les plans sont susceptibles d'être modifiés, en raison de facteurs divers. La non-acceptabilité d'un projet constitue, par exemple, l'un des éléments qui peut l'impacter de manière plus ou moins conséquente.

a) De l'embellissement du cadre de vie à la recherche de l'attractivité

Dans le contexte de la mondialisation et de concurrence entre les villes, celles-ci cherchent à se développer et innover toujours plus, pour gagner en attractivité. Les moyens les plus utilisés pour atteindre cette ambition, sont les opérations de renouvellement et les projets urbains¹⁰. Ils fleurissent dans les villes avec une ambition de valorisation.

Celles-ci font parfois face à la dégradation et au vieillissement de certains quartiers, qui commencent à cumuler les problématiques. Des espaces sont plus touchés que d'autres, ce qui peut être source d'inégalités. Parmi ceux-là, on peut notamment citer les quartiers aux alentours des gares, souvent caractérisés comme des espaces de paupérisation. Ces derniers souffrent d'une mauvaise image, ce qui peut produire une certaine stigmatisation. Pour pallier à cela, différentes solutions peuvent être appliquées, en fonction du territoire et de ses problématiques. Il est dans un premier temps nécessaire d'identifier les forces et les faiblesses de la zone concernée. Cette étape peut passer par la réalisation d'un diagnostic territorial. Une fois ces éléments mis en exergue, des stratégies peuvent être élaborées. Alain Avitabile, urbaniste, définit plusieurs stratégies visées par les projets urbains¹¹. Parmi celles-ci, on retrouve la valorisation urbaine et l'induction de dynamiques urbaines.

La première, plutôt axée sur le côté aménagement pur et dur, permet d'agir matériellement pour répondre aux objectifs et ambitions. Elle peut s'orienter vers des enjeux sociaux, tels que l'aménagement d'un parc ou d'une rue. Cela vise à valoriser la « valeur d'usage »¹², qui correspond au libre accès à des aménagements ou espaces urbains. Cette stratégie peut également favoriser le secteur économique, en passant par la rénovation d'un bâtiment pour l'accueil d'une activité commerciale par exemple.

9 Avitabile.A (2015), *La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches*

10 Ingallina.P., Actes de séminaires, (2007) *L'attractivité des territoires*

11 Avitabile.A. (2005), *La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches*

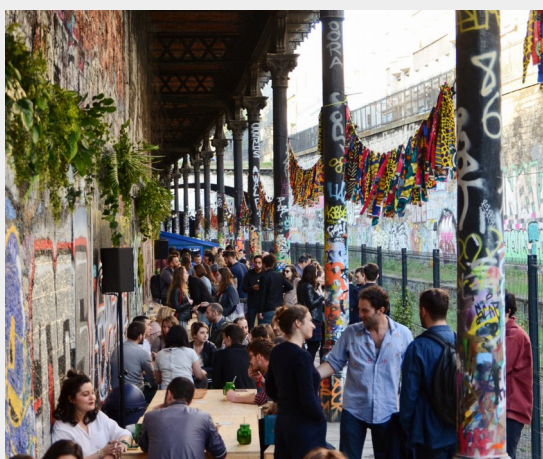
12 *Ibid*

L'induction de dynamiques urbaines, contrairement à la valorisation urbaine, ne nécessite pas obligatoirement la réalisation d'un aménagement ou d'une opération de renouvellement. Un projet urbain peut être considéré comme tel, même s'il ne comporte pas d'interventions physiques sur le territoire. Cette stratégie peut intervenir sur des thématiques comme l'économie, le social ou la culture. Elle se traduit par la mise en place d'actions, telles qu'une politique d'animation culturelle comme le cite Alain Avitabile dans son ouvrage. Celle-ci peut permettre de revaloriser un quartier, et de le rendre dynamique et attractif.

De nombreux projets peuvent illustrer les bénéfices de ces opérations d'aménagement. Nous allons nous appuyer sur celui de l'ancienne gare Saint-Ouen, dans le 18ème arrondissement de Paris.

De la gare Saint-Ouen au Hasard Ludique

Le 22 juillet 1934, après des années de service, la gare Saint-Ouen qui desservait la petite couronne de la ville de Paris a cessé son activité et fermé au grand public. Suite cette fermeture, le lieu n'est cependant pas resté longtemps à l'abandon, et a connu de nombreuses mutations. Premièrement transformé en cinéma indépendant nommé « Le Lumière », il finit par devenir « le bazar discount » de l'enseigne Darty, dans le courant des années 1970. Ces différentes activités ont produit des modifications de l'aspect physique de la gare. Le destin de cette dernière va prendre un nouveau tournant en 2010, lorsqu'elle est rachetée par la Ville de Paris. L'objectif était de redonner une nouvelle fonction à cette ancienne gare, notamment tournée vers la fonction culturelle. Il a fallu attendre jusqu'en 2013 pour qu'un candidat soit sélectionné à travers un appel d'offres. C'est à partir de ce moment que l'équipe de Hasard Ludique est choisie pour réhabiliter le lieu et monter son projet. Après les travaux, ce nouveau tiers-lieu dédié à la culture a ouvert ses portes en avril 2017, sous le nom « Le Hasard Ludique ».



Source : Untitled Magazine

L'exemple de cette ancienne gare montre les apports d'une opération de renouvellement urbain sur un quartier. La réhabilitation et le réaménagement de ce lieu ont permis de redorer son image, mais surtout d'en faire un espace attractif. Le bâtiment contient aujourd'hui une salle de spectacle, avec une programmation très riche et diversifiée, mais également un atelier à usage artistique, un restaurant et un bar avec sa terrasse. Le lieu est ouvert à tous les publics, et propose des activités telles que des concerts, des spectacles, des événements sur des thématiques particulières ou encore de nombreux workshop. La volonté de créer une mixité sociale est ancrée dans ce projet.

Le restaurant nommé « La cantine créative », recrute des personnes réfugiées en France, dans le but de les insérer par le travail. Chacun apporte des recettes de son pays, ce qui permet de proposer une cuisine originale et unique. Le Hasard Ludique est aujourd'hui un lieu attractif, qui s'intègre parfaitement dans la dynamique de quartier.

Toutefois, certains projets ou opérations de renouvellement urbain ne connaissent pas le même succès auprès des citoyens. La critique et l'opposition sont très fréquentes en aménagement du territoire. Celles-ci peuvent ralentir les projets, voire même dans les cas les plus extrêmes les stopper. Nous allons voir qui sont les acteurs qui s'opposent généralement à ces projets, et les moyens utilisés pour cela.

b) Des opérations souvent sujettes à la critique et l'opposition

Lors de la réalisation d'un projet urbain, tout ne se passe pas nécessairement comme prévu. Des aléas peuvent venir le ralentir sur une durée plus ou moins longue, voire même dans certains cas y mettre un terme. La majeure partie du temps, des oppositions commencent à émerger lorsque le projet est présenté à la population. Il est en effet très rare voire impossible qu'un projet d'aménagement plaise à tout le monde et respecte les envies et les désirs de chacun. Il y aura toujours des personnes mécontentes qui ne soutiendront pas, et même s'opposeront à la mise en œuvre de celui-ci. Les raisons de cette critique des projets et du renouvellement urbain sont multiples, et peuvent émaner de différents acteurs.

Les habitants concernés par le projet

Dans les personnes qui ne soutiennent pas nécessairement un projet d'aménagement, on retrouve évidemment les habitants qui vont être impactés par ce dernier. Ce sont les premiers concernés, de part les mutations qui vont se faire sur leur lieu de vie. Plusieurs réactions sont possibles face à la présentation d'un projet d'aménagement :

- **L'habitant soutient le projet**, qui correspond à ses attentes et sa vision du quartier
- **L'habitant neutre**, qui ne se sent pas spécialement concerné ou qui n'y voit pas d'intérêt
- **L'habitant qui ne soutient pas le projet**, mais qui ne montre pas d'opposition particulière
- **l'habitant qui s'oppose**, avec une volonté de freiner, modifier voire empêcher la réalisation

La catégorie qui va poser le plus de problème et risque d'impacter la mise en œuvre du projet est celle des opposants, qui ont une volonté affirmée d'avoir leur mot à dire et d'être pris en compte. Pour se faire entendre, plusieurs moyens sont possibles.

Les commerçants implantés sur la zone du projet

Les commerçants qui sont implantés sur l'espace prévu pour le futur projet, sont tout comme les habitants des acteurs impactés, même s'ils y sont uniquement pour travailler. Les mutations liées aux aménagements à venir ou aux travaux peuvent avoir des impacts sur la clientèle des commerçants. La suppression de places de parking à proximité de leur commerce, peut engendrer une baisse de la fréquentation et donc du chiffre d'affaire.

Les acteurs externes

Dans les opposants, des acteurs externes peuvent également intervenir. Ils ne sont pas directement impactés par le projet en lui-même, mais défendent une cause qu'ils soutiennent. C'est notamment le cas de plusieurs acteurs, tels que les commerçants non implantés sur la zone du projet, les experts spécialisés dans certains domaines, les associations sur des thématiques variées (protection du patrimoine, de l'environnement, de la vie de quartier, etc). Ils suivent parfois de très près les projets, et n'hésitent pas à faire savoir lorsque quelque chose ne leur convient pas.

Les raisons des oppositions et critiques des projets d'aménagement

Un projet peut être sujet à des critiques et des oppositions pour des raisons diverses et variées. Celles-ci sont par ailleurs, plus ou moins objectives et parfois provoquées par des raisonnements individualistes. Les nuisances engendrées sont des causes qui reviennent régulièrement et sur la quasi totalité des projets et opérations de renouvellement urbain. Celles-ci peuvent être de différents types :

- **Les nuisances sonores**, qu'il est possible de voir apparaître suite à un nouvel aménagement ou une modification du fonctionnement de la ville. Pour illustrer ceci, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple de La Rochelle. Suite à la piétonnisation du vieux-port, le trafic routier a été totalement bouleversé. L'objectif initial qui était d'apaiser le centre-ville des nuisances sonores et de la pollution a partiellement fonctionné. Le vieux-port est devenu plus agréable pour les habitants et les touristes. Néanmoins, ces voitures ne passant plus par cette voie se sont déportées dans une rue, et entraînent des nuisances pour d'autres habitants.

- **Les nuisances visuelles**, qui sont assez subjectives et propres à chaque individu. Cette nuisance peut se baser sur l'esthétique d'un futur bâtiment, tout comme son architecture. De nombreux cas en France peuvent illustrer cela. La construction de tours est particulièrement touchée par cette critique. L'exemple de la Tour Triangle à Paris en est l'exemple. Ce projet a été et est toujours critiqué, que ce soit par certains élus de la ville ou par les habitants. Son côté futuriste lui est parfois reproché, tout comme sa hauteur, qui tranche totalement avec le bâti préexistant autour du projet.

Les habitants quant à eux, mettent plutôt en avant le fait que cette tour va produire de l'ombre sur leur habitation, mais également du vis-à-vis.

- **Les nuisances environnementales**, qui sont régulièrement mises en avant par les membres de l'opposition, plus particulièrement par les associations d'écologistes. Dans un contexte de prise en compte de l'environnement, une attention particulière est portée sur les projets urbains et le renouvellement. Même si ces opérations doivent aujourd'hui respecter des normes environnementales imposées, cela n'est pas suffisant pour certaines personnes. La Tour Triangle que nous avons vu précédemment est également critiquée sur cet aspect par certains écologistes. Il est notamment mis en avant le fait qu'une tour est très énergivore, contrairement à ce qui est prétendu par les porteurs du projet.

Outre les différentes nuisances que nous venons d'évoquer, d'autres critiques ou craintes émergent. La gentrification est souvent évoquée, que ce soit par les habitants, les associations ou encore les experts. Néanmoins, celle-ci n'est pas vue comme un aspect négatif par tous les acteurs, mais plutôt par ceux qu'elle impacte directement.

Les moyens d'action des opposants

L'opposition à un projet urbain ou une opération de renouvellement peut se faire de plusieurs manières. Patrice Melé, chercheur et responsable de master à l'Université de Tours, a réalisé différents travaux sur les conflits dans l'aménagement du territoire. Il rappelle qu'il est important de nuancer les niveaux d'opposition à un projet, et ne pas catégoriser toute opposition comme un conflit¹³. Lorsque l'on s'intéresse de plus près à la définition d'un conflit, on se rend compte que celui-ci implique systématiquement plusieurs acteurs. Ces partis s'opposent et s'affrontent à travers des actions envers l'autre. A contrario, on distingue les « attitudes hostiles », qui quant à elles ne mènent pas nécessairement à une action de la part des opposants. Une personne qui est contre un projet, peut l'exprimer sans pour autant faire quelque chose pour lutter contre celui-ci. Ces attitudes peuvent néanmoins évoluer, et tendre vers des situations conflictuelles.

Les conflits vont donc produire des actions en défaveur d'un projet ou d'une opération, qui visent soit à négocier des modifications, soit à totalement contrer ces derniers. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, en fonction du contexte et des acteurs mobilisés.

Tout d'abord, les opposants peuvent décider de mettre en place une « **stratégie de médiatisation** ». Cette dernière consiste à faire connaître l'action mise en place par les personnes qui luttent contre un ou plusieurs aménagements. Cette médiatisation peut se faire par la création d'un site internet, de pétitions ou encore d'une page sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

13 Melé.P, (2007), *Introduction : conflits, territoires et action publique*

Ces outils permettent d'exposer les arguments des opposants, et d'essayer de convaincre les autres acteurs de rallier leur opinion et leur cause. Cette méthode est fréquemment utilisée, en raison du développement de ces technologies et de leur utilisation.

Pour aller plus loin dans leur démarche, les opposants peuvent également saisir la justice et le droit. Les **recours juridiques** sont les outils utilisés pour contester un projet ou une opération urbaine. Il en existe plusieurs types, en fonction des acteurs par lesquels ils passent. On retrouve dans cette catégorie :

- **Le recours gracieux**, qui s'effectue auprès de l'instance à qui rendu l'autorisation (généralement la mairie). Si la décision du maire à ce recours ne correspond pas aux attendus initiaux, il est possible de poursuivre la démarche avec le tribunal administratif.
- **Le recours contentieux**, qui quant à lui passe directement par le tribunal administratif. C'est ce dernier qui tranchera sur l'avenir de l'autorisation en question.

Dans les deux cas que nous avons d'évoquer, les opposants ont deux mois pour agir dès le moment où l'autorisation est affichée, et 6 mois dans le cas où elle n'est pas affichée. Les raisons pour lesquelles le recours a été réalisé doivent être valables et justifiées, à l'aide de documents prouvant leurs arguments.

Outre les différents modes d'action que nous venons de voir, il est possible que les situations de conflit dégénèrent et prennent des tournures plus actives. Celles-ci peuvent prendre la forme d'actes de **désobéissance civile**, voire même de **troubles de l'ordre public**. Ces deux actions ont néanmoins des degrés d'agressivité différents. La désobéissance civile « *est une forme de résistance passive qui consiste à refuser d'obéir aux lois ou aux jugements d'ordre civil. Elle a pour objectif d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le caractère inique ou injuste d'une loi avec l'espoir d'obtenir son abrogation ou son amendement. Ceux qui pratiquent la désobéissance civile sont prêts à encourir les peines, dont l'emprisonnement, qui pourraient leur être infligées pour avoir enfreint la loi* » (La Toupie). La désobéissance civile est donc un mode d'action qui reste pacifique, et n'implique pas de violence. Elle peut se traduire par des manifestations ou des mouvements par exemple.

Le trouble à l'ordre public correspond à « *une atteinte menée à l'ordre public. Elle peut être exercée par un individu seul ou par un ensemble d'individus. Tout comme la notion d'ordre public est vague, la définition de trouble à l'ordre public va englober de nombreuses infractions. Il faut savoir que le trouble à l'ordre public n'est pas un délit à proprement parler. Ainsi, il ne va pas exister de sanction pour atteinte à l'ordre public. En revanche, le trouble à l'ordre public pourra justifier une arrestation ou une mise en garde à vue, et pourra ensuite être sanctionnée en fonction de la nature du trouble* » (Info juri). Le trouble à l'ordre public, contrairement à la désobéissance civile, est à un niveau d'action supérieur. Cela peut passer par des émeutes ou manifestations violentes, tout comme l'occupation illégale d'un lieu. Ce mode d'action vise à faire réagir les pouvoirs publics.

Les projets et opérations de renouvellement urbain, comme nous l'avons vu précédemment, permettent de dynamiser ou redynamiser une ville ou certains de ses quartiers. Néanmoins, ces opérations divisent la population, et sont fréquemment critiquées. Les raisons de cette opposition sont multiples, mais un sentiment général domine : les habitants et les usagers ont l'impression de ne pas être écoutés et pris en compte. C'est dans ce contexte que la participation citoyenne va émerger au sein des projets urbains.

3. La question de l'intégration des citoyens à l'aménagement de leur lieu de vie

La participation citoyenne s'est développée dans les années 80-90, suite à de nombreux mouvements de contestation de la part des citoyens dans les années 60-70. Il est possible de citer plusieurs définitions de cette notion. Pierre André, professeur à l'Université de Montréal, en propose une assez synthétique : **« La participation citoyenne peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation). »**

Mais cette définition peut prendre plusieurs formes, en fonction des auteurs et des ouvrages. Pour Yolande Pelchat, chercheuse et professeure associée au département d'anthropologie de l'Université de Laval, la participation citoyenne ne se résume pas seulement à un processus d'engagement : **« La participation, qu'elle soit promue par les instances gouvernementales ou par le secteur communautaire, transporte avec elle une forte valeur symbolique. Elle est associée à la prise en compte, à la reconnaissance, à l'émancipation, au pouvoir d'agir, au bien-être, bref à l'idée d'un monde plus solidaire et plus égalitaire, un monde où les rapports hiérarchiques s'atténueraient »**

La participation citoyenne intervient dans un contexte de crise de la démocratie représentative, où l'on observe une perte de confiance des citoyens envers les instances politiques. Celle-ci s'inscrit dans une logique de développement de la démocratie participative, qui selon Dicopart¹⁴ **« désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques »**. Cette forme de démocratie vise à réduire les effets de cette crise démocratique. La participation citoyenne peut s'appliquer à différentes thématiques, telles que la politique de la ville, la gestion des affaires de proximité, l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme. Elle se développe en France, et ses nombreux bénéfices sont mis en avant. Néanmoins, elle est parfois complexe à mettre en œuvre, et n'a pas toujours les effets escomptés.

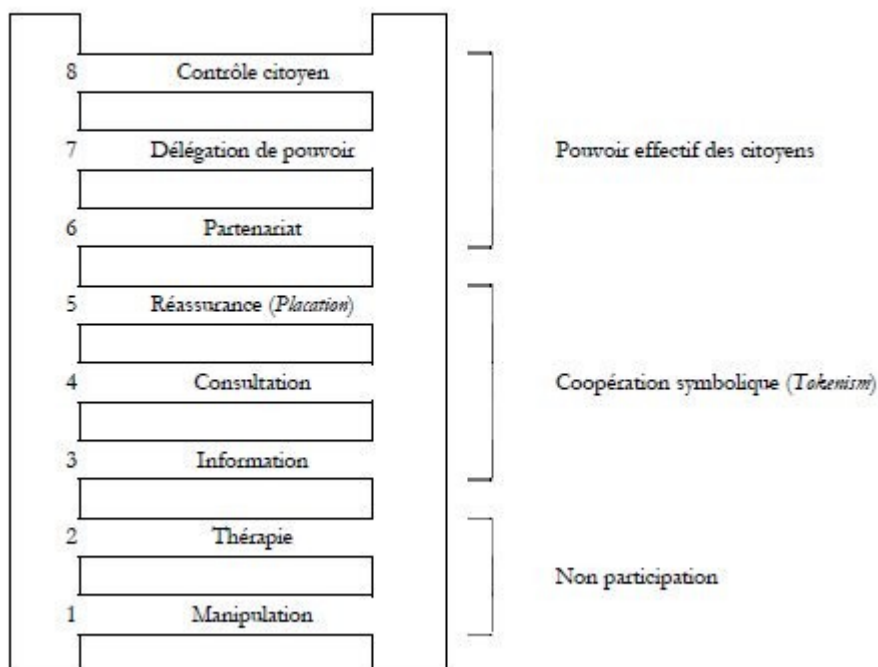
a) Les différents niveaux de la participation et ses applications

Lorsque l'on parle de participation, il apparaît nécessaire de rappeler que plusieurs niveaux

14 Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation

sont observables. Une échelle de la participation citoyenne a été établie en 1969 par Sherry Arnstein, une sociologue américaine. Celle-ci a été reprise par de nombreux auteurs à travers le monde, et a permis de fixer le degré d'implication des citoyens au sein d'un projet. Cette classification se compose de huit échelons, répartis en trois groupes aux impacts différents.

Figure n°2 : Les huit échelons de la participation citoyenne



Source : Sherry Arnstein

En premier lieu, on retrouve la catégorie de la **non participation**, qui se compose de la **manipulation (échelon 1)** et de la **thérapie (échelon 2)**. Les citoyens n'ont ici aucune influence sur le projet en question, et leur avis n'est même pas demandé. Les problèmes des habitants sont traités de manière très superficielle.

La deuxième catégorie est la **coopération symbolique**, qui regroupe l'**information**

(**échelon 3**), la **consultation (échelon 4)** et la **réassurance (échelon 5)**. Les échelons n'ont cependant pas la même valeur au sein de cette catégorie. L'échelon 3 consiste à donner des détails et informer les citoyens du projet et de son déroulement, alors que l'échelon 4 vise à recueillir les avis et opinions. L'échelon 5 commence à intégrer les citoyens au processus décisionnel du projet, même si les décideurs ont néanmoins le dernier mot. La coopération symbolique est moins superficielle que la non-participation, mais ne donne pas vraiment de pouvoir décisionnel aux habitants et usagers du territoire.

La dernière catégorie est celle du **pouvoir effectif des citoyens**, avec le **partenariat (échelon 6)**, la **délégation de pouvoir (échelon 7)** et le **contrôle citoyen (échelon 8)**. Ici aussi, les échelons montent au fur et à mesure en intensité d'intégration, et s'inscrivent dans une dynamique d'empowerment. L'échelon 6 implique des négociations entre les acteurs décisionnaires et les citoyens, tandis que l'échelon 7 permet la délégation d'un projet et de sa réalisation aux citoyens. L'échelon 8 est celui où l'intégration est maximale, car ce sont les citoyens qui gèrent la totalité du projet. Cette catégorie est celle où les habitants ont le plus de pouvoir.

En France, ce sont la non-participation et la coopération symbolique qui sont les plus courantes, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Le pouvoir effectif des citoyens, reste encore relativement peu développé.

Les dispositifs de participation citoyenne

Pour organiser et mettre en œuvre la participation citoyenne, des dispositifs sont mis en place. Ces derniers peuvent prendre différentes formes, et s'appliquer à des situations spécifiques. On y retrouve :

- **La Commission Consultative des Services Publics Locaux** : Elle doit fournir aux usagers des services publics, des informations sur leur fonctionnement. Celle-ci a pour objectif la valorisation de la participation citoyenne.
- **Le comité consultatif sur tout problème d'intérêt communal** : Mis en place par le conseil municipal, il vise à l'intégration des personnes extérieures à l'assemblée. Ce comité peut émettre des propositions au maire, sur des problématiques présentes dans le quartier par exemple.
- **Les commission extra-municipales** : Ce sont des instances consultatives qui ont pour volonté de faire participer les citoyens à l'élaboration des décisions prises par le conseil. Elles peuvent à tout moment être mises en place par le conseil municipal, pour une durée indéterminée.
- **Les conseils de quartier** : Ils ont été rendus obligatoires pour les villes comptant plus de 80 000 habitants. Issus de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, ces conseils peuvent proposer des suggestions et des idées, sur toutes les thématiques touchant à leur quartier.
- **La consultation des électeurs** : Celle-ci peut se faire des affaires relevant de la compétence de la collectivité. Les électeurs sont invités à donner leur avis, sur les décisions que doit prendre cette instance.
- **Le référendum local** : Tout projet de délibération concernant une affaire de la collectivité peut être soumis à un référendum local. Cela ne concerne néanmoins pas les EPCI. Pour qu'un projet soit adopté, il est nécessaire qu'il obtienne la majorité des suffrages ou que la moitié des électeurs inscrit aient pris part au vote. Le référendum doit néanmoins se mettre en œuvre dans un temps limité, ce qui rend complexe sa réalisation.
- **Enquête publique** : Ce dispositif s'apparente plus à de l'information qu'à une réelle participation, en raison de sa mise en place tardive lors du projet. Les enquêtes publiques concernent principalement les opérations qui peuvent impacter deux secteurs en particulier : l'environnement et l'expropriation.

- **La concertation publique préalable** : Mise en œuvre depuis 1985, la concertation s'applique principalement aux grands projets. Elle prend la forme d'un débat public entre les porteurs du projet et les citoyens. Ces derniers peuvent avoir une réelle influence, et peuvent négocier des compromis lorsque certains aspects leur déplaisent.

- **Le débat public** : Organisé par la commission nationale du débat public, il traite comme la concertation publique préalable, aux grands projets avec d'importants impacts. Il a été mis en vigueur par la Loi Grenelle II de 2010.

- **Le droit de pétition**

- **Les conseils citoyens** : Ces instances sont élaborées dans les quartiers désignés politique de la ville. Ils se réalisent de manière indépendante des autorités locales, et fonctionnent sur le système de tirage au sort.

- **Les conseils de développement CODEV** : Ils rassemblent divers acteurs de tous les milieux (économiques, culturels, associatifs, sociaux). Ces conseils sont obligatoires dans les EPCI d'une aire urbaine d'au moins 50 000 habitants et dont une ou plusieurs communes centre comptent plus de 15 000 habitants. Ils sont sollicités sur les affaires et les questions touchant à l'agglomération.

b) Intégrer les habitants : une meilleure acceptabilité des opérations d'aménagement ?

De nombreux ouvrages mettent en avant les bienfaits de la participation citoyenne, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme ou un autre. L'un des principaux arguments qui revient de manière récurrente est celui de l'acceptabilité. Les citoyens en intégrant la réalisation d'un projet, seraient plus aptes à accepter sa réalisation, voire même de soutenir celle-ci. D'autres bénéfices seraient également notables, tels que l'efficacité des décisions ou l'apport de connaissances complémentaires. Même si ces arguments peuvent s'avérer vrais, dans les faits les choses sont plus complexes et ne se passent pas toujours comme elles étaient initialement prévues.

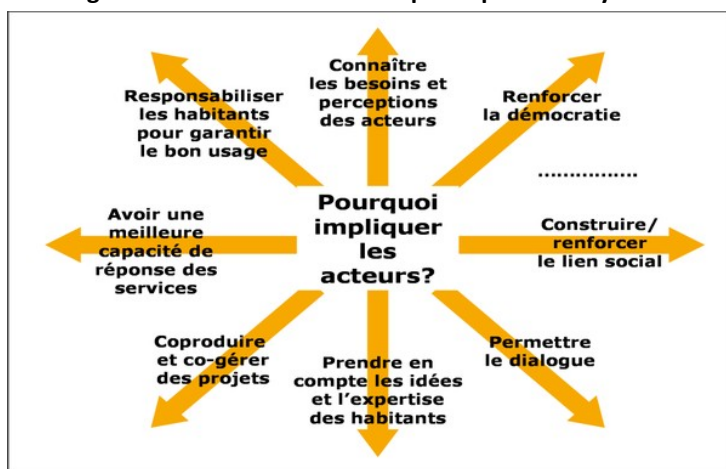
Les apports de la participation citoyenne

Inclure les citoyens dans les projets d'aménagement concernant leur lieu de vie, permet d'avoir des impacts positifs sur leur mise en œuvre. Les habitants et usagers d'un quartier peuvent apporter un élément fondamental à la réalisation d'une opération ou d'un projet : la réalité du terrain¹⁵.

15 Nez.H. (2012), Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue

Ce sont des personnes qui ont un véritable lien avec le territoire, notamment à travers leurs usages et leurs pratiques. Leur analyse permet une transversalité des regards et des points de vue, qui vient compléter les savoirs des élus et des experts. Cette expertise citoyenne est donc

Figure n°3 : Les bénéfices de la participation citoyenne



Source : www.labruyere.be/ma-commune/services-communaux/plan-de-cohesion-sociale-et-service-aux-aines/participation-citoyenne

fondamentale pour la cohérence et l'efficacité d'un projet urbain ou d'une opération de renouvellement.

La crise de la démographie représentative encore présente aujourd'hui, est dû pour une part à un manque de confiance de la part des citoyens envers les instances publiques. Comme le montre Marion Carrel, maître de conférence au département de sociologie et développement social de l'Université de Lille, les différents

dispositifs participatifs peuvent répondre à cette problématique. Elle met en avant le fait que la participation citoyenne doit permettre de tendre vers la transparence des informations et la communication¹⁶. Les habitants et usagers d'un territoire ont le droit d'être informé des mutations qui vont se produire sur leur lieu de vie. S'ils ne sont pas mis dans la confiance, des tensions vont se créer et la confiance entre les citoyens et les élus va se creuser.

La prise en compte des attentes et besoins des citoyens peut également être très bénéfique, que ce soit pour les élus ou pour les habitants eux-mêmes. Généralement, les demandes les plus récurrentes des citoyens sont en lien avec des problématiques et des besoins présents sur le territoire. Si les élus s'attachent à y répondre, ils satisferont les attentes des habitants et des usagers, mais également les problèmes observables sur cet espace. La participation citoyenne est donc perçue comme un moyen de favoriser l'efficacité d'une décision¹⁷. Elle aurait pour avantage de prévenir et d'anticiper les conflits entre les différents acteurs, grâce au dialogue et à la concertation.

La rénovation du quartier de Danton, un projet urbain associant les citoyens

Dans le centre-ville du Havre, la rénovation du quartier de Danton illustre la réussite d'un dispositif de participation citoyenne. Dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), la destruction de la Maison d'arrêt du Havre située dans le quartier de Danton a marqué le commencement de ce projet urbain. Cette démolition a laissé place à une dent creuse, avec un véritable potentiel en terme d'aménagement.

16 Carrel.M. (2017), Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation

17 Marion.C. (2010), Participation citoyenne au projet urbain

Le maire de la ville a profité de cette opportunité pour initier un dispositif de concertation sur ce projet, et permettre aux citoyens de participer à l'avenir de ce quartier. Celui-ci s'est étendu sur une période de trois ans, allant de 2012 à 2015. Durant ces années, chaque étape du projet a été soumise à la concertation avec les habitants et les usagers du territoire. De la définition du projet, à la conception et la finalisation, leurs remarques et avis ont été pris en compte, et ce dernier a été ré-adapté au fur et à mesure. Pour ce faire, des réunions et ateliers sur les composantes du projet sont mises en place. Ces échanges et travaux avec les experts (urbanistes, architectes), les élus et les citoyens ont permis de co-construire le nouveau quartier de Danton, tout en respectant les attentes de chacun. Ce dispositif s'est bien déroulé, et a attiré près de 750 habitants, dont 150 habitants qui ont participé sur la totalité du projet.

La participation citoyenne peut avoir de véritables bénéfices sur la production d'un projet urbain ou d'une opération d'aménagement. Grâce au dispositif mis en place par le Maire du Havre, les citoyens ont pu réellement s'approprier le projet de renouvellement urbain, et y contribuer de manière régulière. Cela a permis de créer une nouvelle dynamique de quartier, avant même la finalisation de celui-ci. Les futurs équipements qui vont être implantés ont été conçus avec les habitants, et correspondent donc parfaitement à leurs besoins et leurs attentes. Le renouvellement du quartier de Danton est aujourd'hui considéré comme une innovation en terme de concertation.

Cette réussite à une échelle locale, n'est néanmoins pas applicable à toutes les situations et territoires. Ce succès réside dans l'adaptation de la démarche au contexte local, et aux caractéristiques spécifiques du projet. Exporter ce modèle dans une autre ville sur un projet différent, ne signifie pas qu'il va fonctionner et connaître le même engouement. Il n'existe pas de modèle type de la participation citoyenne, qui s'applique à tous les territoires.

Une application à améliorer

Malgré tous les effets bénéfiques que peut produire la participation citoyenne, celle-ci rencontre parfois des limites. Lorsque l'on s'intéresse à la mise en place des dispositifs participatifs, on se rend compte de la présence de certains dysfonctionnements, qui peuvent nuire à leurs objectifs initiaux.

Premièrement, certains élus sont réticents à faire de la participation citoyenne. Pour eux, elle est associée à une perte de temps et à des coûts de réalisation trop élevés. Cette réticence peut également se retrouver chez les citoyens, mais pour des raisons différentes. Il arrive que des habitants ne se sentent pas légitimes de prendre la parole et d'exprimer leurs opinions ou connaissances, ou que la prise de parole à l'oral soit considérée comme complexe. Ces derniers pensent que leur avis n'a pas forcément d'intérêt, et ne vaut pas le savoir des experts de l'aménagement.

Il apparaît nécessaire dans les deux cas, de faire un travail auprès de ces personnes. Les élus doivent savoir que la participation des citoyens permet d'éviter certains conflits, et par la même occasion le ralentissement des projets urbains ou d'opérations d'aménagement. L'argument de la perte de temps n'est donc pas justifié. Pour les habitants et usagers du territoire, un accompagnement doit être mis en place pour les encourager à participer, et s'impliquer dans le devenir de leur quartier ou leur ville. Leur savoir a une importance, et a tout à fait sa place dans la réalisation d'un projet ou d'un aménagement.

Une autre limite peut apparaître lors de dispositifs de participation citoyenne : la prédominance de l'intérêt individuel. L'intégration des citoyens à la réalisation de projets urbains ou d'opérations de renouvellement peut, en fonction des situations, engendrer le développement de volontés individualistes en opposition à l'intérêt collectif. Pour illustrer cela, nous pouvons prendre l'exemple de la construction d'une future école. Son implantation a pour objectif de répondre à un besoin et une demande de la population, ce qui constitue un intérêt collectif. Néanmoins, un citoyen qui habite à proximité immédiate de cette école peut s'y opposer, en évoquant les nuisances que cet aménagement peut provoquer sur son lieu de vie. Il s'agit donc ici d'une confrontation entre intérêt individuel et intérêt collectif.

L'un des principaux reproches fait aux dispositifs de participation citoyenne, est qu'ils constituent souvent de « fausses promesses » pour les citoyens.

En France, la participation citoyenne se limite généralement à l'information et la consultation, hormis quelques cas comme celui du Havre que nous avons abordé précédemment. Les habitants n'ont donc pas de réel pouvoir décisionnel.

La coopération symbolique appelée « Tokenism » est accusée d'être instrumentalisée par les élus locaux, pour servir leurs propres intérêts¹⁸. Cette forme de participation ne servirait qu'à apaiser les tensions et éviter les conflits avec les citoyens. Dans le contexte des élections, elle serait par exemple également utilisée par les maires, dans le but de gagner en popularité auprès des habitants pour se faire ré-élire. Ces derniers ne sont néanmoins pas crédules, et accusent les élus de vouloir les duper. La participation citoyenne qui a pour objectif de redonner une légitimité aux autorités locales et de regagner la confiance des habitants, a dans ce cas l'effet totalement inverse. La crise démographique peut s'en trouver amplifiée, et engendrer de nombreuses tensions voire conflits.

18 Carrel.M, (2013), La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne

Conclusion de la première partie

Au sein des villes françaises, et plus particulièrement des métropoles, les projets urbains et les opérations de renouvellement se développent. Ils ne sont pas nécessairement liés, et peuvent se mettre en œuvre de manière indépendante. Leurs objectifs sont divers, mais visent en règle générale des logiques de redynamisation d'un espace et du développement de l'attractivité territoriale.

Malgré le succès que rencontre certains de ces projets, la présence d'une multitude d'acteurs de divers horizons peut dans quelques cas compliquer leur réalisation. Ils sont fréquemment contestés et critiqués par la population, en raison des différentes nuisances qu'ils sont susceptibles de produire. Ces citoyens ont aujourd'hui un rôle à jouer dans ces derniers, grâce aux dispositifs de participation citoyenne. Ceux-là sont néanmoins parfois jugés insuffisants, et peuvent faire l'objet de dérives.

Les centres sociaux en France, malgré les clichés récurrents, ne sont pas réservés à l'accueil et au soutien de personnes en difficulté. Tout le monde peut être adhérent, quelque soit son origine ou sa condition sociale et économique. Ils ont également pour principales missions d'animer le territoire sur lequel ils sont implantés, et de promouvoir les habitants en tant qu'acteur de leur territoire. Pour cela, ils se doivent de prendre en compte les dynamiques et mutations territoriales, pour répondre de la meilleure manière aux besoins et demandes des riverains. Le Centre Social et Culturel Raymond IV, de par son implantation, se différencie des autres centres sociaux d'Alliances et Cultures. Situé en centre-ville de Toulouse, il est au cœur de dynamiques territoriales bien particulières. En raison de sa proximité au projet urbain Toulouse EuroSudOuest, ces dynamiques vont se voir modifier, ce qui va par la même occasion impacter les habitants du quartier. La question de l'intégration de ces dynamiques territoriales par le Centre Social et Culturel Raymond IV, sera au centre de la seconde partie de ce mémoire.

Partie 2 : Comment le Centre Social et Culturel s'approprie les dynamiques et mutations spécifiques à son territoire ?



1. Le diagnostic territorial : l'outil d'analyse des dynamiques territoriales

Pour analyser et comprendre les dynamiques et mutations de son territoire, le Centre Social et Culturel se doit réaliser un diagnostic territorial tous les 4 ans. Il est défini selon la DATAR comme un « **État des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future** ». La réalisation de cet outil passe par plusieurs étapes :

- L'analyse et l'étude de la démarche, qui permet de comprendre comment s'est construit le diagnostic, dans quel cadre il s'inscrit et son intérêt
- Le recueil de données, de type quantitatif (données INSEE – CAF) et qualitatif (parole des acteurs, recueil de témoignages)
- L'analyse et la mise en forme des différentes données recueillies
- La définition des axes d'action

Plusieurs résultats ressortent du diagnostic du Centre Social et Culturel Raymond IV. Son territoire d'implantation se situe dans un cadre privilégié, ce qui le rend particulièrement attractif. Toutefois, les conditions de vie et les caractéristiques de la population ne sont pas les mêmes selon les IRIS, et peuvent parfois être source d'inégalités.

a) Le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel, un espace à fort potentiel

Situé en centre-ville de la métropole toulousaine, le Centre Social et Culturel Raymond IV bénéficie d'une position privilégiée. Son secteur d'implantation défini par la CAF, concerne les IRIS Concorde - Raymond IV – Belfort, qui correspondent à une partie du secteur 1.3 de la ville de Toulouse. De par sa situation géographique, le quartier a connu et connaît encore aujourd'hui de nombreuses mutations.

Le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel s'est particulièrement développé à la fin du XIXe siècle, notamment en raison de la construction de la gare Matabiau en 1856. L'arrivée du chemin de fer a insufflé un véritable dynamisme sur ce territoire, et a été le moteur de son développement. Cela s'est traduit par la création de nombreux hôtels, par ailleurs toujours présents aujourd'hui, mais également de bureaux pour les entreprises. Cette mutation a été particulièrement visible sur les quartiers Bayard (Raymond IV) et Belfort, qui se situent à proximité immédiate de la gare. Le territoire d'implantation est donc devenu à partir de cette époque, un lieu de passage incontournable pour les personnes allant ou venant de la gare.

La rue de Bayard, qui traverse l'IRIS Raymond IV, avait été à l'époque complètement repensée. Principal axe reliant l'édifice au centre-ville, cette dernière a été tout d'abord élargie, et complétée par un pont à son extrémité pour relier les deux quartiers entre eux. Aujourd'hui encore, ce secteur du centre de Toulouse connaît des mutations en lien avec le développement de la gare Matabiau. Il représente un espace avec de forts potentiels, en raison de différents facteurs.

Lorsque nous avons demandé aux habitants les raisons de leur installation sur le territoire, le réseau de transport efficient a été régulièrement cité. Celui-ci constitue en effet, un réel atout pour le quartier, mais également pour le Centre Social et Culturel Raymond IV. Il permet un nombre important de mobilités, vers un panel de destinations conséquent.

Carte n°4 : Le réseau de transport en commun sur le territoire d'implantation

Source : Tisséo.fr

Comme le montre le plan du réseau Tisséo de transport en commun ci-dessus, différents modes de transports se côtoient. Le territoire bénéficie de trois stations de métro :

- Jeanne d'Arc (Ligne B : Borderouge - Ramonville)
- Marengo SNCF à proximité immédiate (Ligne A : Balma - Basso-Combo)
- Jean-Jaurès (Ligne A et B)

Même si les stations se trouvent sur les IRIS Belfort et Raymond IV, Concorde n'en reste pas moins très proche. La présence des deux lignes est un véritable atout pour la population, qui peut se déplacer aisément ou rejoindre d'autres modes de transport, tel que le tramway par exemple. De plus, la station Marengo SNCF est intégrée au tracé de la 3ème ligne de métro, qui devrait voir le jour dans les prochaines années.

Le réseau de bus est lui-aussi conséquent sur le territoire d'implantation, notamment au niveau de la petite gare routière implantée place Jeanne d'Arc et des grands axes de circulation (Boulevard de Strasbourg, rue Matabiau, Allées Jean-Jaurès). Les lignes de bus « classiques » sont complétées par Linéo, des lignes à haute fréquence qui circulent sur des couloirs spécifiques. Ce réseau permet de desservir des zones non accessibles en métro, tels que les quartiers des Sept-Deniers, Purpan, ou l'Union.

Dans la logique de valorisation des déplacements dits « doux », c'est-à-dire qui ne produisent pas de pollution ni de gaz à effet de serre, des stations de vélos en libre service VélôToulouse sont réparties de manière homogène sur les trois IRIS.

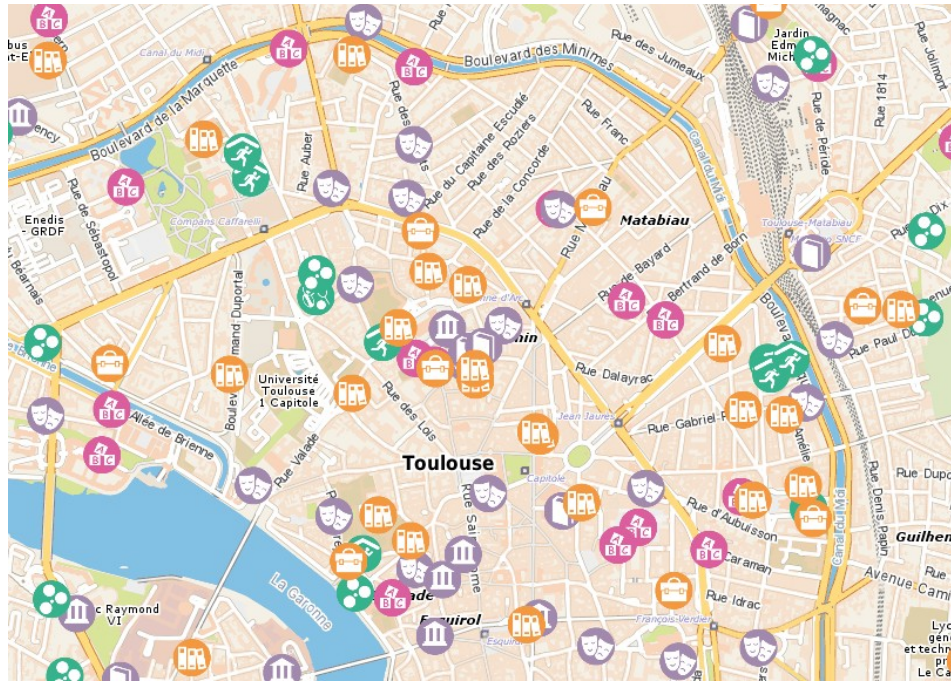
La gare Matabiau vient compléter le réseau de transport du territoire d'implantation. Elle correspond à la principale gare de l'agglomération toulousaine, et propose des trajets vers les métropoles telles que Bordeaux, Paris ou Marseille, mais aussi vers des villes moyennes voire petites villes. Elle permet également aux passagers de se déplacer vers des destinations à l'échelle régionale ou départementale. La gare routière Pierre Sémard jouxte la gare Matabiau. On retrouve au départ de celle-ci, des trajets en car proposés par des compagnies low-cost telles que Ouibus ou Flixbus, tout comme des compagnies locales comme Arc-en-Ciel. Ce mode de transport constitue une alternative intéressante pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer des déplacements en train.

Une bonne accessibilité aux équipements, services et commerces

Un des autres atouts présent sur le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel Raymond IV, est l'abondance d'équipements, services et commerces de tous types.

En ce qui concerne les équipements, ils sont assez peu présents sur les quartiers en eux-mêmes mais plutôt aux alentours. Cette disposition est caractéristique de leur positionnement, qui jouxte l'hyper-centre de Toulouse.

Carte n°5 : L'implantation des équipements sur la métropole toulousaine



Source : Toulouse.fr

On retrouve majoritairement des structures dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance, telles que la Crèche Collective Boule de Gomme, la Crèche Collective de la Farandole, la Crèche Collective Les Petits Galopins, l'école maternelle Matabiau, l'école primaire Bayard et le collège Les Chalets. Ce sont des équipements attractifs pour les familles, qui constituent l'un des publics cibles du Centre Social et Culturel.

La présence d'écoles supérieures est également notable, sur les IRIS Concorde, Belfort et dans une moindre mesure Raymond IV. On peut citer l'Institut Supérieur d'Optique (ISO), l'école de commerce ISG Toulouse, ou encore l'école de communication ECS Toulouse. Ces établissements, en étant localisés sur le territoire d'implantation, expliquent la part non négligeable d'étudiants dans la population des trois IRIS, qui est supérieure à la moyenne de l'agglomération toulousaine. Le territoire est également bien fourni au niveau de l'offre de services de santé. De nombreux professionnels y sont installés, notamment sur Concorde et Raymond IV. Les habitants bénéficient de médecins généralistes, tout comme des spécialistes (cardiologue, ophtalmologiste, dentiste, dermatologue, psychiatre). Un nombre encore plus conséquent d'équipements se situent à proximité voire sont limitrophes au territoire d'implantation, ce qui favorise leur accessibilité. Comme on peut le voir sur la carte ci-dessus, ils se situent notamment dans l'hyper-centre de Toulouse, et dans une moindre mesure les quartiers alentours. Il est donc possible pour les habitants des trois IRIS de s'y rendre facilement, que ce soit à pied, en vélo ou en transport en commun. Le manque d'équipements sur le territoire même n'est pas ressenti par la population.

Les commerces sont quant à eux, plus nombreux à être installés sur notre zone d'étude. On en dénombre néanmoins plus dans les IRIS Raymond IV et Belfort, Concorde étant

plus résidentiel. Comme le disent les habitants, il est possible d'obtenir les réponses aux nécessités du quotidien, sans forcément sortir des trois quartiers. Le territoire est bien fourni en pharmacies, banques, bars, restaurants ou encore en hôtels. La présence de commerces liés à l'alimentation est également importante. Des supermarchés de ville sont installés, tels que des Carrefour city, Monop', Intermarché Express. Ils sont complétés par des commerces plus traditionnels, comme des boucheries, boulangeries, poissonneries, cavistes ou épiceries fines. Le long du Boulevard de Strasbourg, le marché du Cristal est ouvert du mardi au dimanche, de 7h à 13h30. Celui-ci représente un avantage pour les habitants, qui disposent d'un marché à proximité de chez eux. Il draine aussi une part importante de personnes qui n'habitent pas le territoire d'implantation. Cette offre diversifiée comporte des commerces un peu plus spécifiques. Parmi ceux-là, on peut noter le Décathlon, des coiffeurs, des tatoueurs, des escape game, ou des bijouteries par exemple.

Figure n°4 : Les commerces de la rue Bayard



Source : Photo réalisée par Justine Leroy

La convivialité présente sur le territoire d'implantation, est particulièrement appréciée par les habitants, qui y trouvent un vrai confort de vie. L'étoile de Belfort et l'association de quartier Chalets-Roquelaine sont de véritables moteurs de la vie de quartier, particulièrement sur Concorde. L'association des Chalets est la plus dynamique, et propose un large panel d'activités, telles que des ateliers culturels et sportifs (théâtre, yoga, jeux de société, jardin partagé, débats), mais aussi des repas de quartier pour valoriser le lien social. Elle accorde une attention particulière aux actualités du quartier, notamment à travers l'édition d'une gazette.

Un territoire attractif et dynamique

L'ouverture des trois quartiers sur l'extérieur devient plus visible, et se traduit par l'organisation d'événements de tous types. Le Studio Lucette, situé rue Héliot à Belfort, illustre parfaitement cette nouvelle tendance. Il permet l'attraction d'une population extérieure au quartier, qui découvre en venant une autre facette de celui-ci.

Le Studio Lucette, un moteur de la vie de quartier

Ce tiers-lieu créé par des professionnels de la photographie en 2011, se compose d'un studio photo et d'une partie réservée à l'accueil d'événements.

Le collectif « Plantes pour tous » qui met en place des ventes de plantes à petits prix dans de nombreuses villes en France, y organise régulièrement ses actions. Ces événements temporaires se déroulent généralement sur trois jours, allant du vendredi au dimanche. Très appréciés des Toulousains, ils attirent des habitants de tous les quartiers de l'agglomération, voire même des personnes venant de l'extérieur.

Le Réveil Créatif, association qui réunit une fois par mois des adhérents et « personnalités locales au profil créatif », a également organisé plusieurs événements. Celle-ci valorise la création du lien social, et du partage de connaissances.

De part sa localisation et sa proximité avec la gare Matabiau, le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel Raymond IV est aujourd'hui de plus en plus convoité. Comme nous l'avons vu précédemment, il constitue un véritable lien entre l'hyper-centre de la métropole toulousaine et la principale gare de la ville. Dans le cadre du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO), cette dernière est en cours de modernisation, et représente actuellement l'un des projets urbains les plus importants de Toulouse. Même si la gare n'est pas directement sur notre zone d'étude, elle reste très proche et son ré-aménagement va provoquer des mutations sur les trois quartiers.

Plusieurs opérations d'aménagement et de renouvellement urbain ont été réalisées ou sont en cours sur le territoire d'implantation. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet TESO, et visent à insuffler une nouvelle dynamique. Parmi celles-ci, on peut notamment citer le ré-aménagement de la rue de Bayard achevé en 2017, des allées Jean-Jaurès qui est actuellement en cours, et de la place de Belfort toujours en élaboration. Ces opérations comme nous allons le voir dans la deuxième sous-partie, ne font parfois pas l'unanimité notamment auprès des habitants.

b) Des quartiers hétérogènes, confrontés à des inégalités persistantes

L'un des constats qui a émergé lors de la réalisation du diagnostic, est l'existence d'inégalités entre les différents quartiers de notre zone d'étude. Celles-ci ne sont pas nouvelles, et sont liées à plusieurs éléments de contexte.

La mauvaise réputation des quartiers de Belfort et Bayard

Que ce soit dans le cadre de mes recherches ou tout simplement en interrogeant les habitants, la mauvaise image de ces deux quartiers est rapidement ressortie. Il est possible de la lier à la proximité immédiate de la gare Matabiau. Les quartiers aux alentours des gares sont souvent considérés comme populaires, et parfois en situation de dégradation. De nombreuses métropoles et villes moyennes ont par ailleurs réalisées des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, pour revaloriser ces espaces quelquefois délaissés. Ces opérations s'inscrivent généralement dans un cadre plus large, tel que la modernisation ou le développement d'une gare pour l'accueil du TGV ou de la LGV par exemple.

En ce qui concerne la ville de Toulouse, ces espaces n'ont pour le moment pas été totalement rénovés, même si cela est prévu prochainement. Ils sont toujours touchés par les mêmes problématiques qu'autrefois, mais de manière moins prononcée. Le quartier Bayard, et plus particulièrement Belfort, sont réputés pour être des lieux de prostitution et de trafic de drogue. Cette image pourtant ancienne, persiste toujours de nos jours. Il suffit de se promener un peu dans les différentes rues pour l'observer. Lors de mon stage, j'ai eu l'occasion de faire passer des questionnaires aux habitants des trois IRIS. Durant ces temps sur le terrain, j'ai rapidement aperçu de la présence de ces problématiques, notamment au niveau de la place de Belfort.

En fonction des heures de la journée, on peut apercevoir des prostituées, généralement d'origine étrangère. Celles-ci peuvent se trouver aux coins de la place, tout comme dans la rue Bertrand de Born. En lien avec cette activité, on observe l'existence de commerces liés au sexe, tels que des sex-shop et des clubs de strip-tease. Depuis quelques années, la zone Matabiau est incluse dans le périmètre des arrêtés municipaux anti-prostitution. D'autres secteurs sont également concernés, tels que Pont-Jumeaux et Barrière de Paris. Les quartiers Belfort, Bayard et une partie des Chalets sont donc intégrés par celui-ci. Malgré ces arrêtés municipaux, la prostitution est encore bien présente, la nuit comme la journée. Certaines zones de l'IRIS Concorde sont touchées, mais très légèrement. On en retrouve au bord du canal du Midi, de manière assez disparate. Les secteurs les plus concernés restent Belfort et une partie de Raymond IV.

Figure n°5 : Belfort et ses commerces liés au sexe



Source : Photo réalisée par Justine Leroy

La drogue, tout comme la prostitution, sévit sur les mêmes quartiers. Dans ce cas aussi, c'est autour de la place de Belfort que se déroulent les trafics. Selon les dires des habitants, la situation aurait empirée lorsque la Mairie de Toulouse est intervenue sur cette problématique dans l'un des quartiers voisins, celui d'Arnaud Bernard. Les dealers se seraient par la suite déplacés, pour « s'établir » sur notre zone d'étude. La population, les services de police et les élus sont tous au courant de la situation, qui n'est un secret pour personne. Lors d'un entretien, j'ai pu aborder le sujet avec Mme Winnepenninckx-Kieser, maire du secteur 1.3 de la Mairie de Toulouse. Cette dernière ainsi que des habitants, m'ont expliqué pourquoi les trafiquants se sont installés sur la place de Belfort. Celle-ci se révèle très pratique pour eux, notamment pour la fluidité du « commerce ». Pour venir chercher la marchandise, les clients peuvent faire le tour de la place en voiture ou en moto, un peu sur le principe d'un « drive ». Tout au long de la journée, les clients circulent autour de celle-ci, et engendrent des nuisances. Ce flux important de personnes, commence fortement à agacer les riverains et les usagers.

Une population aux caractéristiques différentes

Après avoir recueilli et analysé les données sur la population réalisées par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en 2015, des dynamiques parfois divergentes sont apparues entre les IRIS. Malgré le fait qu'elles soient les plus récentes, ces données peuvent apparaître comme étant dépassées. Elles donnent néanmoins un aperçu intéressant des quartiers et leurs caractéristiques. Celles-ci traduisent la présence d'inégalités sociales et économiques plus ou moins importantes. Plusieurs variables permettent d'illustrer ces différences.

Lorsque l'on compare les trois IRIS, on se rend compte que la population ne possède pas les mêmes caractéristiques. Même si cette analyse appelle des précautions, la réalité du territoire possède des similitudes avec la réputation des quartiers. L'IRIS Concorde qui est catégorisé comme un quartier bourgeois, possède une population relativement aisée. Le revenu médian est largement supérieur à la moyenne de l'agglomération toulousaine, mais également à la moyenne du territoire d'implantation. On y observe une majorité de cadres et professions intellectuelles supérieures, suivie par un nombre non négligeable de retraités. Contrairement aux autres IRIS, Concorde présente une part plus importante de familles. Celles-ci sont attirées par le cadre de vie qui est à la fois calme et à proximité immédiate du centre-ville.

L'IRIS Raymond IV, est plus représentée par le terme de mixité sociale qui est ressorti de manière récurrente, que ce soit de la part des habitants ou des commerçants. La population est principalement constituée de personnes vivant seules, malgré la présence de familles. A l'inverse de l'IRIS Concorde, la part des cadres est moins importante, et se retrouve devancée par les retraités et les étudiants. Les revenus des habitants y sont un peu moins élevés, mais restent largement supérieurs à la moyenne de l'agglomération de Toulouse.

En ce qui concerne Belfort, on retrouve aussi des personnes aisées voire très aisées, tout comme des personnes plus modestes. Une partie conséquente de la population est toutefois en situation de précarité. Si l'on s'intéresse aux données fournies par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) datant de 2017, ce constat ressort de manière distincte. L'IRIS Belfort est celui qui comptabilise le plus grand nombre de personnes bénéficiant de minimas sociaux, avec un total de 304 bénéficiaires pour 3782 habitants, soit environ 8 % des riverains du quartier. Le revenu médian est relativement inférieur à ceux des autres IRIS, et se rapproche de celui de l'agglomération toulousaine.

Dans l'ensemble, il est nécessaire de prêter une attention particulière à ces moyennes, et de nuancer les analyses. Elles peuvent parfois cacher des écarts plus ou moins importants entre les habitants d'un même quartier.

Une diversité des types de logement

En observant les trois quartiers de notre zone d'étude, on peut clairement se rendre compte de la diversité des formes de logement. Dans l'ensemble le bâti est dense et continu, ce qui est une spécificité du centre-ville. Sur l'IRIS Concorde, on retrouve particulièrement des formes de logements individuels. Ils prennent l'apparence de maisons de ville, appelées « toulousaines ». Celles-ci sont très recherchées par les acheteurs, et sont souvent accompagnées d'un jardin, ce qui est très prisé en centre-ville. Si l'on regarde de plus près ces habitations, on s'aperçoit que la réalité est parfois plus complexe qu'en apparence : elles sont nombreuses à être divisées en deux, trois appartements, parfois quatre ou cinq en créant deux appartements par palier. Ces aménagements accueillent une plus grande variété de population et expliquent entre autres facteurs, la présence de nombreux étudiants dans notre territoire. Ils permettent à des personnes aux revenus modestes, de s'installer dans ce quartier aujourd'hui très prisé et difficilement accessible. Certains appartements proposent aux étudiants des colocations et certaines agences immobilières sont spécialisées dans ces offres. Ce type d'habitation complexifie la lecture des logements à l'échelle de notre zone d'étude. Outre ces maisons, on observe également la présence de logements collectifs, qui prennent la forme de petites résidences.

L'IRIS Raymond IV quant à elle, possède une mixité des logements plus importante. Sur la partie qui jouxte Concorde, le bâti suit les mêmes tendances. On y retrouve majoritairement de l'habitat individuel, qui reprend la forme de maison typique du centre-ville de Toulouse. La rue Saint-Marthe, par exemple, est constituée d'une série de « toulousaines » colorées de différentes teintes. Cela confère au quartier un certain cachet. Plus on se dirige vers la rue de Bayard, qui sépare les IRIS Raymond IV et Belfort, plus la densité du bâti s'intensifie. Les logements collectifs deviennent plus fréquents, et s'apparentent à des résidences moyennes ou grandes, dont quelques unes parfois imposantes.

Figure n°6 : Les « toulousaines » de la rue Saint Marthe



Source : Photo réalisée par Justine Leroy

L'IRIS Belfort contrairement aux autres, est caractérisée par l'importance du logement collectif. On dénombre une multitude de résidences, de tailles différentes. Le quartier possède néanmoins quelques maisons, même si elles restent minoritaires. Il est intéressant de noter que Belfort est le seul IRIS où l'on retrouve des logements sociaux dits institutionnels.

Plusieurs bailleurs sociaux se partagent l'espace : le Groupe des Chalets, le Patrimoine Languedocien, Toulouse Métropole Habitat. Au total, les résidences qui sont implantées sur le quartier de Belfort, correspondent à des appartements pouvant aller du studio au T5.

Des résidences sociales CDC Habitat ADOMA y sont également implantées. Celles-ci sont spécialisées dans l'hébergement et l'accompagnement de personnes en difficulté, qui ne peuvent accéder au marché immobilier traditionnel. Elles accueillent des bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs migrants, jeunes en insertion, travailleurs précaires ou encore des familles mono-parentales. Elles traduisent la présence d'un public en situation de précarité ou de vulnérabilité sociale, qui correspond à l'un des publics cibles du Centre Social et Culturel Raymond IV. On retrouve également ce type de résidence dans d'autres quartiers de Toulouse, tels que La Vache ou Pech-David.

La problématique des personnes « invisibles »

Un constat a émergé au fur et à mesure de la réalisation du diagnostic : l'existence de personnes « invisibles », qui sont difficilement identifiables. Celles-ci ne sont pas prises en compte dans les différentes données que nous utilisons pour notre analyse. Elles sont néanmoins bien présentes sur le territoire d'implantation, et plus particulièrement sur les quartiers Bayard et Belfort. Cette problématique n'est pas nouvelle, et avait déjà été soulignée lors du précédent diagnostic du Centre Social et Culturel. Les personnes dans cette situation sont dans une majorité des cas, des migrants récemment arrivés en France. Ce sont parfois des individus seuls, mais également des familles. Ces nouveaux arrivants n'ont souvent pas de papiers, ce qui complexifie leur situation. Les migrants ne constituent pas le seul public « invisible ». On observe aussi la présence de personnes dites « marginales », telles que des SDF par exemple. Ils peuvent être accueillis et accompagnés par les structures prévues à cet effet. C'est notamment le cas de l'association Espoir située à Belfort, qui a pour mission l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'orientation des familles à la rue. A ce titre, elle prend en charge certains adhérents du Centre Social et Culturel Raymond IV.

Cette population est généralement en situation de précarité ou de vulnérabilité importante. Un phénomène est particulièrement observable : l'hébergement de ce public précaire dans les hôtels du territoire d'implantation. Une part de ces établissements sont affiliés au service du 115, et proposent des nuitées aux personnes en situation d'urgence. Ces chambres sont financées par le Conseil Départemental. Ce mode d'hébergement normalement temporaire, peut s'étendre sur plusieurs semaines voire plusieurs mois, selon certains cas.

Lors d'une réunion de restitution du diagnostic organisée avec les partenaires du Centre Social et Culturel, ces derniers ont également confirmé ce constat. Un membre de l'association Espoir, était présent et a indiqué qu'un nombre conséquent de personnes habitaient à moitié le territoire d'implantation, de par leur importante fréquentation de celui-ci.

Elles sont parfois sans hébergement fixe, et ne sont pas considérées comme résidentes sur notre zone d'étude. Elles y passent pourtant leurs journées voire leurs nuits, même si elles n'y sont pas domiciliées.

Le Centre Social et Culturel Raymond IV, implanté à la croisée des trois IRIS, est au cœur de ce territoire qui allie attractivité et hétérogénéité. Ce dernier est en train de muter, et va prochainement connaître de nouvelles dynamiques. Notre zone d'étude est l'une des pierres angulaires d'un projet urbain d'ampleur à l'échelle de la métropole toulousaine, qui va avoir des impacts sur les trois IRIS, ce qui ne fait pas l'unanimité auprès des habitants.

2. Quel devenir pour les habitants et le public du Centre Social et Culturel ?

Le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel Raymond IV est en pleine mutation, notamment en raison de la mise en œuvre du projet urbain TESO. Même si celui-ci ne concerne pas directement notre zone d'étude, sa proximité a toutefois des impacts. Plusieurs opérations de réaménagement et de renouvellement urbain ont été réalisées, ou sont toujours en cours. Les quartiers de Bayard et Belfort sont plus particulièrement touchés par ces dernières.

Ces multiples transformations sur le territoire, dont les futurs bénéfices sont mis en avant par la Mairie de Toulouse, ne font cependant pas l'unanimité. Certaines opérations sont mieux acceptées que d'autres, et suscitent des réactions diverses. La Tour Occitanie, l'une des nouvelles constructions prévues dans le projet urbain, divise l'opinion publique. Soit elle est mise en valeur, pour son esthétisme par exemple, soit elle est critiquée sur cet aspect ou d'autres. Mais quels sont réellement les impacts possibles de ces opérations, que ce soit sur le cadre de vie, l'environnement ou les habitants concernés ?

a) Un projet urbain et des opérations de renouvellement plus ou moins bien perçues en fonction du point de vue

« Dynamique et attractive, la capitale d'Occitanie se donne une nouvelle dimension avec Toulouse EuroSudOuest ! »¹⁹

Comme le montre ci-dessus l'un des slogans du site Toulouse EuroSudOuest, ce projet urbain s'inscrit dans une logique de modernisation et d'innovation. Il apparaît nécessaire avant tout chose, de le présenter pour mieux en comprendre les objectifs, et les mutations qui lui seront liées.

Toulouse EuroSudOuest, un projet ambitieux d'envergure métropolitaine

Situé en bordure du Canal du Midi, la gare Matabiau représente la principale gare à l'échelle de la métropole toulousaine. Elle est actuellement au cœur de l'un des projets urbains les plus importants de la ville : Toulouse EuroSudOuest. Celui-ci, en élaboration depuis plusieurs années, vise à valoriser la place de Toulouse en tant que métropole française. Pour parvenir à cet objectif, de nombreux changements vont se faire sur la structure de la gare, mais également aux alentours de celle-ci.

19 www.toulouse-eurosudouest.eu

Premièrement, elle va se transformer en Pôle d'Échanges Multimodal composé de quatre parvis différents. Ces derniers permettront d'accéder aux divers modes de transport, tels que le bus, le taxi, le car ou encore le métro. L'arrêt Marengo-SNCF, déjà desservi par la ligne A, sera complété dans le futur par la troisième ligne de métro reliant Colomiers à Labège. Des stations de VéloToulouse se trouvent également à proximité, tout comme des stations Citiz, qui proposent des voitures en autopartage. Les mobilités ont été également renforcées, grâce à l'aménagement d'un nouveau dépôt minute, qui peut permettre aux passagers de se faire récupérer plus aisément. Un travail va également être réalisé au niveau des déplacements « doux », qui n'émettent ni CO2 ni gaz à effet de serre. Il va se traduire par l'aménagement de pistes cyclables et trottoirs notamment le long du Canal du Midi, et la rénovation du parvis de la gare, qui va devenir un espace piéton. Cette mutation en Pôle d'Échanges Multimodal va aussi passer par la modernisation et l'extension de la gare.

L'un des autres grands axes du projet Toulouse EuroSudOuest correspond à l'extension du centre-ville, jusqu'au quartier Matabiau. En effet, la Mairie de Toulouse veut étendre le dynamisme du centre toulousain, jusqu'à la gare et aux quartiers à proximité. Pour atteindre cette ambition, de nombreux travaux d'embellissement et d'aménagement sont prévus. Premièrement, la construction de nombreux logements est programmée. Au total, près de 2500 logements seraient envisagés, avec un taux locations sociales qui atteindrait 35 %. Ils seraient répartis sur plusieurs zones, telles que le long du Canal du Midi ou au nord de la gare. Des équipements publics vont venir conforter la vie de quartier et l'arrivée de nouvelles familles, avec l'aménagement d'une nouvelle crèche, d'un gymnase et d'un groupe scolaire. Ils seront complétés par de nouveaux commerces, services, espaces publics et activités de loisirs, qui vont également venir dynamiser le quartier, et le rendre attractif pour les habitants.

Sur le site de l'ancien tri postal, l'une des grandes innovations du projet urbain Toulouse EuroSudOuest va voir le jour : la Tour Occitanie. Cet édifice de 153 mètres de hauteur et 38 étages, devrait accueillir des espaces de bureaux, un hôtel Hilton, des commerces divers, un restaurant-bar panoramique, mais aussi des logements. Le projet, conçu par la Compagnie de Phalsbourg et associé aux architectes Studio Libeskind et Kardham Cardete et Huet, sera normalement livré en 2022. Cette Tour constitue l'un des points forts du projet urbain, et reflète une véritable ambition de modernisation de la part de la Mairie de Toulouse.

Toulouse EuroSudOuest représente un important projet, à proximité immédiate du territoire d'implantation du Centre Social et Culturel Raymond IV. Même s'il n'est pas directement sur notre zone d'étude, il va avoir des impacts sur celle-ci, à travers la mise en œuvre par la Mairie de Toulouse d'opérations d'aménagement et de renouvellement en lien avec le projet. Ces dernières vont directement influencer les dynamiques territoriales.

Les opérations de renouvellement et d'aménagement sur le territoire d'implantation

Dans le cadre du projet urbain, une politique de renouvellement urbain a été engagée sur les quartiers environnants. Elle rentre dans la logique de l'extension du centre-ville jusqu'au quartier Matabiau. Certains de ces espaces à proximité de la gare étant « dégradés » ou victimes d'une mauvaise image, les travaux visent à les replacer dans la dynamique de la métropole toulousaine. Parmi les quartiers concernés, on retrouve ceux de notre zone d'étude, plus particulièrement Bayard et Belfort.

L'opération de renouvellement de la rue de Bayard, constitue l'une de ces actions. Réalisée de janvier 2016 à août 2017, elle a permis de donner une seconde vie à cette rue, qui se trouvait particulièrement dégradée. Pour se faire, les trottoirs ont été entièrement refaits et agrandis, tout comme la chaussée. Auparavant, ils étaient très étroits et en mauvais état, ce qui faisait souvent l'objet de plainte de la part des riverains et des usagers. Pour embellir la rue de Bayard, l'espace urbain a été repensé, grâce à la plantation d'arbres et la mise en place d'un mobilier urbain plus moderne. Cette opération de renouvellement urbain, a donné lieu à une redynamisation de cet axe majeur. Celui-ci joue un rôle majeur dans le lien entre le centre-ville et la gare.

Figure n°7 : La rue Bayard avant les travaux



Source : francebleu.fr

Figure n°8 : La rue Bayard rénovée



Source : toulouseinfos.fr

Les Allées Jean-Jaurès, situées entre la station de métro du même nom et le Canal du Midi, sont également en train d'être rénovées. Débutés en août 2016, les travaux sont toujours en cours sur ce site. Tout comme la rue de Bayard, elles représentent un axe majeur de liaison entre la gare et le centre-ville. Auparavant monopolisées par le trafic automobile, les Allées Jean-Jaurès vont donner une place plus importante aux piétons. Au cœur de celles-ci, on retrouvera une grande rambla inspirée de l'urbanisme des villes hispaniques. Elle sera, comme le dit son nom, une promenade arborée où les usagers pourront se déplacer de manière sereine et sécurisée. La circulation en vélo sera également valorisée par la création de pistes cyclables. Cet aménagement sera complété par la construction d'un nouveau parking.

Comme nous l'avons abordé précédemment, la place de Belfort va elle-aussi, bénéficier d'une opération de renouvellement urbain. Touchée par des problématiques telles que le trafic de drogue ou la prostitution, elle subit une mauvaise réputation. Une réflexion est engagée sur son devenir, comme cela a été rappelé par Mme Winnepenninckx-Kieser à la commission de quartier du 18 juillet 2019. Plusieurs personnes m'ont expliqué que l'idée engagée dans cette réflexion serait de modifier la morphologie de la place, pour notamment impacter le trafic de drogue. Elle se résumerait à une extension du trottoir sur deux côtés de la place, pour empêcher les clients d'en faire le tour. Celle-ci serait donc moins accessible, ce qui pourrait pousser les trafiquants à ne plus s'implanter ici. Ce projet est néanmoins toujours en phase d'élaboration, en raison des conséquences sur le trafic automobile au sein du quartier.

Le projet Toulouse EuroSudOuest et les opérations d'aménagement liées, vont bouleverser l'apparence des quartiers aux alentours. Ces mutations territoriales décrites comme bénéfiques par la Mairie de Toulouse, ne font pourtant pas l'unanimité chez les citoyens. Les critiques fusent, en particulier sur l'aménagement le plus ambitieux du projet : la Tour Occitanie.

Entre critiques et opposition

Comme de nombreux projets urbains, Toulouse EuroSudOuest est fréquemment soumis aux critiques, émanant principalement des citoyens. Plusieurs aspects sont touchés, tels que l'environnement, l'esthétique, le patrimoine par exemple. La Tour Occitanie est la principale cible, ce qui n'a absolument rien d'étonnant. Les opérations d'aménagement impliquant la création d'une tour, sont fréquemment mal perçues, comme nous avons pu le voir dans la première partie avec l'exemple de la Tour Triangle.

A travers les réseaux sociaux, on peut observer de nombreuses remarques des habitants et non-habitants des quartiers concernés par le projet. Le 24 juillet 2019, un article au sujet de l'obtention du permis de construire de la Tour Occitanie a été publié par Actu Toulouse, un site relayant les informations de la ville rose. Sous celui-ci, près de 500 commentaires ont été postés. Parmi eux, on retrouve des avis positifs, qui prônent la modernité de l'aménagement, et les impacts positifs qu'il va avoir sur les quartiers voisins. Toutefois, d'autres personnes ne sont pas du tout du même avis, et le font savoir. Voici un extrait ci-dessous :

« La Tour Montparnasse ça suffit pas ? Faut vraiment refaire la même chose à Toulouse ? »

« C'est trop moche, ils feraient pas mal d'investir pour les personnes qui dorment dehors »

« Ah toute cette belle surface pour réfléchir le soleil aux alentours !! Merci d'avoir pensé à faire monter un peu plus la température. J'espère qu'il est bien climatisé pour chauffer encore un peu plus la ville. Bravo!! Exactement ce qu'il manquait! »

« Dépenser du temps et de l'argent pour un truc que personne ne veut, et pendant ce temps il y a des habitations insalubres et un nombre de SDF record, et l'état des routes n'en parlons pas. »

« Et là les bâtiments de France ne mettent pas leurs véto parce que moi juste pour mettre des panneaux solaires on m'a dit que j'allais dévisager le paysage sur les belles tuile toulousaine »

« 150m de haut = quasi 5x la médiathèque, un quartier plongé dans l'ombre, quid de l'identité architecturale toulousaine »

Les critiques les plus redondantes concernent plusieurs aspects du projet. L'esthétisme de la Tour est souvent mis à mal, de part son apparence futuriste qui tranche avec le paysage environnant. Les Toulousains ont peur qu'elle dénature l'architecture de la ville, et que celle-ci perde de son charme. La question environnementale est également fréquemment citée. Il est reproché à ce futur aménagement, d'être énergivore et de favoriser l'augmentation de la température extérieure. Dans les nombreux commentaires, les problèmes sociétaux sont évoqués. Le Maire de la ville est accusé d'investir de l'argent dans la construction de bâtiments parfois jugés « inutiles », qui vont servir les intérêts des personnes plus aisées, et de ne pas assez se préoccuper des personnes en difficulté.

L'association de quartier Chalets-Roquelaine est, elle-aussi, très impliquée dans l'opposition à la Tour Occitanie. Sur leur site internet, un onglet est même réservé uniquement à celle-ci. Dans cette rubrique, on y trouve des articles présentant la notion de gratte-ciel, mais aussi

les impacts négatifs provoqués par ces aménagements. Ces conséquences ont par ailleurs été appliquées à des études réalisées par les différents membres de l'association de quartier. La projection ci-jointe en témoigne. Elle a été réalisée pour montrer l'impact de l'ombre de la Tour, sur les quartiers aux alentours et plus

Figure n°9 : Projection de l'impact de l'ombre de la Tour Occitanie



Source : Association de quartier Chalets-Roquelaine

particulièrement sur le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel Raymond IV. Outre ces recherches, des débats ont également été organisés au sein de la maison de quartier.

Certains citoyens ne se limitent pas seulement à critiquer le projet sur les réseaux sociaux. Des groupes d'opposants ont été créés, et se mobilisent ensemble contre les futurs aménagements. C'est le cas du groupe *Non au gratte-ciel de Toulouse - Collectif pour un urbanisme citoyen*, qui est composé d'habitants des quartiers concernés et d'autres quartiers. Celui-ci s'en prend fréquemment au projet de la Tour Occitanie, sur Facebook et sur un blog dédié. Sur ce dernier, on retrouve de multiples exemples qui visent à montrer les conséquences d'une tour en milieu urbain. Toutes les démarches mises en œuvre y sont explicitées et affichées. Très actifs, les membres du collectif ont mis en place une pétition contre ce projet, et sont actuellement en train de récolter des financements pour l'attaquer en justice. Un recours contentieux a été financé, et va être jugé devant le Tribunal Administratif de Toulouse, début 2020. Il concerne la réduction des places de stationnement en vélo, et l'inexistence de logements sociaux dans le projet de la Tour Occitanie. Dans le futur, le collectif veut financer un second recours, qui donnera suite à « éventuel recours en annulation du permis de construire ». Les membres du groupe dénoncent l'arrivée inattendue du projet, et la concertation citoyenne « de façade » comme ils l'appellent.

La Tour Occitanie n'est pas le seul aménagement dans le cadre du projet Toulouse EuroSudOuest qui subit les critiques récurrentes. Les rénovations de la rue de Bayard et des Allées Jean-Jaurès, malgré qu'elles soient désirées par les riverains, suscitent quelques remarques. Mises en œuvre avant l'accueil du projet urbain, celles-ci visaient à embellir les quartiers du territoire d'implantation, notamment Belfort. Ces opérations sont accusées par certains riverains, d'avoir favorisé la gentrification et l'exclusion des personnes « marginales » telles que les SDF par exemple.

Il y a parfois des écarts entre les critiques et les impacts réellement possibles sur les zones concernées. Il apparaît nécessaire de relativiser, et de ne pas s'enfermer dans une vision parfois trop « partisane ». Les critiques faites par les citoyens peuvent être tout à fait fondées, mais quelques unes relèvent parfois de la mauvaise foi.

b) Les impacts possibles sur les habitants du quartier, en particulier sur le public du Centre Social et Culturel

Un projet urbain ou une opération de renouvellement va, quelque soit son type, avoir des impacts sur un territoire. Ils peuvent tendre vers des effets positifs, mais également négatifs. Nous allons nous intéresser aux possibles impacts du projet Toulouse EuroSudOuest et des aménagements liés, sur les habitants des quartiers de notre zone d'étude. Les riverains constituent une part non négligeable du public accueilli par le Centre Social et Culturel Raymond IV. Il est donc primordial que dans le fonctionnement de cette structure, les dynamiques territoriales soient prises en compte, mais également les mutations à venir.

Un nouveau dynamisme pour un territoire « délaissé »

La redynamisation des quartiers aux alentours de la gare était l'un des objectifs majeurs du projet Toulouse EuroSudOuest, et l'un des principaux éléments de transformation. Avec la modernisation de la gare et des espaces aux alentours, certains quartiers vont voir leur image se transformer de manière positive. Sur notre zone d'étude, ce sont notamment le cas de Bayard et Belfort. Grâce à la première opération réalisée, le renouvellement de la rue de Bayard, la réputation du quartier s'est un peu améliorée. Lors d'un entretien Mme. Winnepenninckx-Kieser, la maire du quartier, nous a fait un retour sur cette réalisation :

« Moi j'ai que le retour d'un certain nombre de personnes hein, j'ai pas une analyse quantitative. Simplement depuis la rénovation, franchement, je n'ai eu aucune remonté négative, tout est positif [...] La rénovation de la rue Bayard était très attendue, et a apporté en fait un certain nombre de conséquences positives sur la fréquentation du quartier ».

Comme le dit Mme. Winnepenninckx-Kieser, cette opération de renouvellement de la rue de Bayard était très demandée, en particulier par les habitants et usagers du quartier. L'état de dégradation de cet axe était pointé du doigt, et ne donnait pas envie d'y passer, ou d'y rester. Aujourd'hui, même si elle reste tout de même un lieu de passage important, la rue est plus vivante et fréquentée. Il suffit de s'y promener pour constater, tout d'abord, que les espaces publics sont fréquemment investis. Le nouvel aménagement, composé d'un mobilier urbain moderne et de nouvelles plantations d'arbres, donne plus envie aux personnes de s'y attarder. L'agrandissement des trottoirs a permis aux restaurateurs d'installer de plus grandes terrasses, ce qui est très agréable pour les clients qui peuvent profiter de l'espace extérieur. Le cadre de vie se trouve amélioré, pour le bonheur des habitants comme des usagers.

D'autres aspects du projet Toulouse EuroSudOuest constituent un réel dynamisme pour les quartiers environnants à la gare Matabiau. La construction de la Tour Occitanie en est un exemple. Celle-ci en accueillant un hôtel Hilton, de nombreux bureaux et commerces, va également apporter une nouvelle fréquentation. D'autres bureaux et logements vont aussi être construits en dehors de la Tour, autour de la gare et du Canal du Midi. Les personnes séjournant à l'hôtel ou venant travailler, vont consommer sur les quartiers à proximité. Les multiples lieux de restauration de tous types présents sur le territoire d'implantation, peuvent capter ces nouveaux flux de personnes. L'arrivée de nouveaux habitants à proximité immédiate du territoire d'implantation, peut influencer sur la dynamique commerciale. Conscients de cette future arrivée de population, des commerçants peuvent décider de s'installer sur notre zone d'étude. La localisation de la rue de Bayard par exemple, est l'un des principaux facteurs d'implantation des commerçants. L'atout de la forte présence commerciale, fréquemment cité par les habitants, peut donc se conforter et apporter une diversité encore plus importante de commerces.

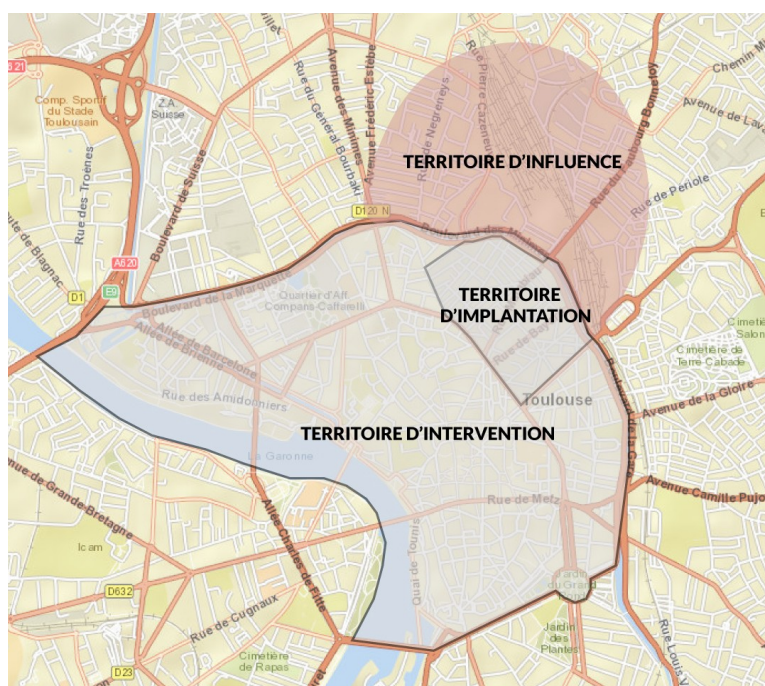
La création d'un parc urbain, de l'autre côté du Canal à proximité des Chalets, constitue également un véritable avantage pour les habitants et futurs arrivants. Lorsque nous avons interrogé les riverains, le manque d'espaces vert est fréquemment ressorti comme l'une des faiblesses du territoire d'implantation. Même si ce futur aménagement ne se trouve pas directement sur notre zone d'étude, il reste à proximité et facilement accessible par le biais de mobilités douces par exemple. Le Centre Social et Culturel Raymond IV pourrait par ailleurs, y organiser des sorties - activités pour les enfants, les adolescents tout comme les adultes. Ces espaces constituent une plus-value intéressante, et aujourd'hui très recherchée par les riverains.

Le développement démographique du secteur autour de la gare

Aux alentours de la gare Matabiau, la construction de nombreux logements est prévue dans le cadre du projet urbain. Ils se situeront principalement au nord de la gare, puis entre celle-ci et le Canal du Midi. Comme nous l'avons vu précédemment, ce sont au total près de 2500 nouveaux logements qui vont être construits, dont 35 % seront du logement locatif social. Ce pourcentage non négligeable de logements sociaux, s'inscrit dans une logique volontariste de mixité sociale.

Les futurs habitants peuvent constituer du public supplémentaire pour le Centre Social et Culturel Raymond IV. En effet, lorsque l'on s'intéresse à l'origine des adhérents, on se rend compte qu'une part importante proviennent des IRIS au nord du territoire d'intervention. Ce sont particulièrement le cas des IRIS Nègreneys et Raynal, où vont se construire les nouveaux logements du projet Toulouse EuroSudOuest. Au total, 23 % des adhérents viennent du territoire d'influence, que l'on peut voir en rose sur la carte ci-jointe. On constate une tendance à l'augmentation, car dans l'ancien diagnostic ce pourcentage s'élevait à 17 %. Il est plus facile pour un habitant du territoire d'influence, de se rendre au Centre Social et Culturel Raymond IV sur le quartier de Bayard, que d'aller à celui de Jolimont. C'est pour cette raison que l'arrivée de nouveaux habitants sur ces quartiers, peut avoir des impacts positifs sur la fréquentation du Centre Social et Culturel.

Carte n°6 : Les échelles d'action du Centre Social et Culturel



Réalisation : Justine Leroy
Fond de carte : Géoportail

Les nouvelles zones d'habitation pourraient attirer plusieurs types de public, tels que les familles par exemple. Celles-ci sont moins présentes sur le territoire d'implantation que sur le reste de la métropole toulousaine. Cela peut s'expliquer par les prix élevés de l'immobilier, mais également par la petite superficie des logements en centre-ville. Mme. Winnepenninckx-Kieser a néanmoins mis en avant l'émergence d'une nouvelle tendance : le retour des jeunes ménages – familles dans les quartiers dont elle est maire. Aujourd'hui, certaines personnes préfèrent ou sont obligées de partir de la campagne ou du péri-urbain, pour revenir en ville. Plusieurs facteurs provoquent cette tendance, dont le coût des transports et le temps de trajet. En effet, après avoir fait les calculs, il est parfois plus avantageux selon le mode de vie d'investir dans un loyer ou un achat au prix plus important, mais économiser sur le temps de transport et son coût. La création de ces nombreux logements, pourraient satisfaire les personnes voulant s'installer en ville. Les 2500 logements sociaux prévus, quant à eux, permettront à une population qui n'a pas forcément de gros revenus, de bénéficier d'un lieu de vie dans un quartier dynamique et attractif. Si des familles viennent s'installer sur les IRIS Raynal et Négrenes, cela peut avoir des impacts bénéfiques pour le Centre Social et Culturel Raymond IV. Elles peuvent être intéressées par la totalité des activités proposées, telles que la ludothèque, l'espace jeune, l'accompagnement à la scolarité, les sorties familles mais aussi les activités adultes.

Avec la présence de logements sociaux, une population plus précaire et parfois vulnérable va s'installer à proximité du territoire d'implantation. Ces personnes constituent l'un des publics cibles du Centre Social et Culturel. Elles peuvent être concernées par les diverses activités proposées, dont nous avons parlé précédemment, mais également de la permanence sociale organisée le jeudi matin. Le Centre Social et Culturel peut être un lieu d'accueil, mais aussi de relais vers des structures plus adaptées à la demande des consultants.

Le Centre Social et Culturel Raymond IV, doit être en veille vis-à-vis de potentiels nouveaux adhérents. Celui-ci adaptant ces actions à son public, des mutations au niveau de la population peuvent entraîner une demande importante sur certaines activités. Si dans le futur, des familles viennent s'installer, la ludothèque, l'espace jeunes ou l'accompagnement à la scolarité peuvent être des actions sollicitées par ce nouveau public. L'exemple fonctionne également pour les autres publics. Des personnes seules voulant briser leur solitude, peuvent être intéressées par les ateliers adultes ou même les différentes sorties proposées par le Centre Social et Culturel.

La possible gentrification

L'un des premiers impacts potentiels est l'apparition d'un phénomène de gentrification. Ce risque est fréquemment cité, notamment dans les opérations qui ont pour objectif d'améliorer et valoriser le cadre de vie.

Rappel du terme de gentrification

Inventé par le sociologue Ruth Glass dans les années 1960, le terme de gentrification désignait à la base l'arrivée dans un quartier populaire du centre-ville londonien, de populations originaires de la classe moyenne. Celles-ci engendraient des « transformations socio-spatiales » dans ces quartiers. Aujourd'hui, la définition de ce terme a été modifiée et ne s'applique plus seulement aux quartiers londoniens, comme le montre Caroline Clair. Elle désigne la gentrification comme « *les transformations de quartiers populaires dues à l'arrivée de catégories sociales plus favorisées, qui réhabilitent certains logements et importent des modes de vie et de consommation différents* ». Ces transformations peuvent être provoquées par l'initiative de la population, mais également par les pouvoirs publics.

Les opérations de renouvellement urbain sont, la majeure partie du temps, considérées comme des facteurs favorisant le phénomène de gentrification. Lorsqu'un quartier est rénové et embelli, il devient rapidement plus attractif et suscite les convoitises. Cette attractivité peut faire augmenter la pression foncière, qui va se répercuter sur le prix de l'immobilier. L'accès aux logements sur cet espace, peut devenir complexe pour les personnes n'ayant pas d'importants revenus. C'est ce que craignent certains habitants de notre zone d'étude. Cette crainte n'est en effet, pas infondée. Durant l'entretien avec Mme. Winnepeninckx-Kieser, nous lui avons posé quelques questions sur les impacts du projet Toulouse EuroSudOuest et les opérations en lien. Cette dernière nous a répondu ceci :

« Quand on parle de TESO pour mon quartier entre guillemets, c'est à la marge quoi. C'est sûr que ça a un impact parce que ça va complètement, j'allais dire requalifier cette zone de la gare qui en a besoin. Mais les gens disent " ah oui les prix montent " bah oui, les prix de l'immobilier montent c'est clair. A partir du moment où l'on requalifie, enfin c'est le cas de la rue Bayard, bah les propriétaires en profitent. »

Quand nous lui avons dit que certains habitants craignaient une gentrification sur leur quartier, sa réponse a été sans équivoque :

« Qu'est ce que c'est la gentrification hein ? Voilà. La réponse de Jean-Luc Moudenc c'est aussi de dire qu'on remplace des logements insalubres par des logements sociaux corrects, neufs. Donc gentrification on peut toujours dire mais bon, on va pas laisser pourrir les maisons, les immeubles »

Dès que l'on parle du phénomène de gentrification, on remarque que ce terme a tendance à déranger certains élus politiques. Il constitue néanmoins une possible réalité à prendre en compte. La faute est « remise » sur les propriétaires des logements, qui profiteraient de l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie du quartier pour augmenter leur loyer. Même si cela reste dans une mesure vraie, rien n'est fait pour empêcher ce phénomène. La mixité sociale du territoire d'implantation, qui est largement appréciée par les habitants, peut être menacée. Les personnes n'ayant pas forcément d'importants revenus, ne pourront dans certains cas plus payer leur loyer. Elles vont parfois être obligées de quitter le quartier pour trouver un logement moins cher ailleurs.

Pour certains habitants, des signes de gentrification ont commencé à apparaître sur leur quartier. Dans le cadre de l'opération Commerce Avenir, plusieurs locaux commerciaux ont été rénovés par la Mairie de Toulouse, puis proposés à la location. De nouveaux commerces se sont récemment implantés grâce à cette opportunité. On y retrouve une boucherie moderne et branchée, une boulangerie bio ou encore un poissonnier. Ces commerces sont vus par certains comme « bobo », et traduisent une évolution des modes de consommation, ce qui peut s'apparenter à la définition de la gentrification. Si les quartiers de notre zone d'étude subissent cette gentrification, les adhérents du Centre Social et Culturel en situation de précarité peuvent être concernés et impactés.

La question de la gentrification peut également être appliquée à une nouvelle construction. Ce phénomène assez récent, est associé par certains auteurs au terme de « new-build gentrification »²⁰. Celui-ci décrit l'apparition d'un processus de gentrification, dans un espace venant d'être créé. Les classes moyennes ou supérieures n'ont dans ce cas particulier, pas « pris la place » de classes plus défavorisées, vu que le lieu concerné n'était pas habité. Certaines critiques rapproche la Tour Occitanie de cette « new-build gentrification ». Il est reproché à celle-ci de ne contenir aucun logements sociaux, contrairement au reste du projet urbain. La présence d'un luxueux hôtel Hilton 4* n'est pas non plus bien vue par certains, qui accusent l'édifice d'être « une tour pour les riches ». Des citoyens ont le sentiment qu'ils n'auront pas accès à la Tour Occitanie, notamment en raison du standing de celle-ci. Ce projet ne relève pas pour certains de l'utilité publique.

Le projet urbain Toulouse EuroSudOuest se situe aujourd'hui entre avis favorables et critiques permanentes. Celui-ci divise l'opinion publique, notamment en raison de son aménagement phare : la Tour Occitanie. Malgré des impacts positifs pour les populations relativement aisées, des impacts négatifs peuvent être engendrés pour les plus précaires. Les quartiers actuellement appréciés pour leur mixité sociale, risquent de devenir des quartiers prisés et donc non-accessibles à tous.

L'un des reproches fait sur le projet urbain, est le manque de participation citoyenne. Même si des concertations et enquêtes publiques ont été mises en place, elles sont accusées de n'être que « des façades ». Nous allons maintenant nous intéresser aux dispositifs favorisant la participation citoyenne, au sein du Centre Social et Culturel Raymond IV.

20 Rérat et al. ; Lebreton et Mougel, Rousseau, 2008

3. Le Centre Social et Culturel et la mobilisation des habitants

Avant toute chose, il est primordial de rappeler qu'un centre social et culturel vit grâce aux habitants et aux adhérents. Ils sont au cœur de son fonctionnement, et influencent fortement ses actions. L'une des principales missions de ce lieu ouvert à tous, est le développement de la démocratie de proximité. Les centres sociaux doivent inciter les citoyens à s'intégrer à la société, par le biais de la participation citoyenne. Cette dernière est au centre de la dynamique de ces structures. Cela est d'autant plus véridique pour le Centre Social et Culturel Raymond IV, en raison de son organisation unique et innovante. En effet, celui-ci est le premier à être en co-gouvernance entre deux associations : Alliances et Cultures (qui emploie les salariés) et Remue Méninges (l'association des adhérents). De part ce fonctionnement inédit, les adhérents sont déjà particulièrement intégrés dans une dynamique de participation et d'implication.

Pour que le diagnostic territorial soit cohérent, il est nécessaire d'y inclure l'avis et le ressenti des acteurs du territoire d'implantation. Leurs retours sont précieux, et constituent des apports sur la réalité du terrain. Pour ce faire, plusieurs outils peuvent être utilisés, en fonction des situations et des résultats voulus. La participation citoyenne a donc une place importante dans ce diagnostic.

a) Les différents outils permettant la participation

Pour intégrer les habitants et adhérents et les inciter à participer, plusieurs outils peuvent être employés. Chacun possède ses objectifs, et permet d'obtenir des résultats divers.

Les questionnaires auprès des différents acteurs

La première méthode que nous avons utilisé est celle des questionnaires. En effet, ils constituent l'un des outils les plus efficaces, pour recueillir un nombre important de réponses. En s'appuyant sur les précédents diagnostics réalisés dans les autres Centres Sociaux d'Alliances et Cultures, nous avons décidé de reprendre le même principe. Les questionnaires ont néanmoins été adaptés aux spécificités de notre territoire d'implantation. Différents types de personnes ont été consultées. Parmi celles-ci, on retrouve premièrement les adhérents du Centre Social et Culturel Raymond IV, les habitants du territoire d'implantation, les commerces installés sur les quartiers et enfin les partenaires du Centre Social et Culturel. Pour réaliser cette étape, j'ai eu la chance d'être assistée par Camille, une étudiante en sociologie et bénévole. De part sa formation, elle a une expérience dans la réalisation d'entretien, confortée par son aisance à l'oral. Son aide a donc été très précieuse. En tout, quatre questionnaires ont été réalisés :

- **Un questionnaire destiné aux habitants** du territoire d'implantation, qui a été distribué de deux manières : sous Google Form et par entretien sur le terrain. Pour la première méthode, les questions ont été retranscrites sur l'application, et envoyées à deux relais : l'association de quartier Chalets-Roquelaine et l'association l'Etoile de Belfort. Ces dernières ont encouragées les riverains à participer, et ont permis d'obtenir un complément de réponses conséquent. La méthode qui nous a cependant permis de recueillir un maximum de retours, est celle des entretiens sur le terrain. Pour ce faire, nous nous sommes rendu dans la rue dans le but d'interroger des passants. Le premier lieu d'approche était le marché du Cristal, situé le long du Boulevard de Strasbourg. Nous pensions qu'avec l'important flux de population qui y passait ou s'y rendait, nous obtiendrions beaucoup de réponses. Ceci était en partie vrai, car un nombre considérable de personnes sont passées en une heure. Toutefois, celles-ci n'avaient généralement pas envie de s'arrêter, ou n'habitaient tout simplement pas le territoire d'implantation. Nous avons donc décidé de nous promener dans les rues au cœur de notre zone d'étude, voire même d'aller sonner chez les riverains. Cette technique a porté ces fruits, et nous avons au total récolté 108 participations.

- **Le questionnaire destiné aux commerçants** de notre zone d'étude, n'a quant à lui pas été réalisé au hasard. Les commerces à interroger ont été préalablement sélectionnés, et une répartition équitable a été faite entre les trois IRIS. Parmi cette sélection, on retrouve des boulangeries, pharmacies, bar-café, restaurants, coiffeurs, etc. Le but des questionnaires pour les commerçants était d'avoir des informations sur le type de clientèle, mais également d'avoir une vision concrète du quartier. Ils sont un public intéressant, de part leur proximité au territoire. Sur les trois quartiers, 28 commerçants ont été interrogés.

- **Le questionnaire destiné aux adhérents** du Centre Social et Culturel Raymond IV, a été transmis à travers l'application Google Form. Un mail a été envoyé à toutes les personnes concernées, en leur expliquant la démarche dans laquelle il s'inscrivait, et l'intérêt de leur participation. Au total, 64 adhérents ont pris le temps de répondre à nos questions. Le questionnaire adressé aux adhérents, comportait des questions d'information générale, sur le lieu de vie si les répondants habitaient sur le territoire d'implantation, et enfin sur le Centre Social et Culturel Raymond IV. Elles visaient à enrichir les connaissances sur notre zone d'étude, mais également à recueillir un avis sur la structure, pour la réalisation du bilan social.

- **Le questionnaire destiné aux partenaires** du Centre Social et Culturel Raymond IV, était l'un des plus chargé et détaillé. Il était composé de questions sur la structure, le public accueilli et le quartier. 16 partenaires ont pris la peine de participer dont :

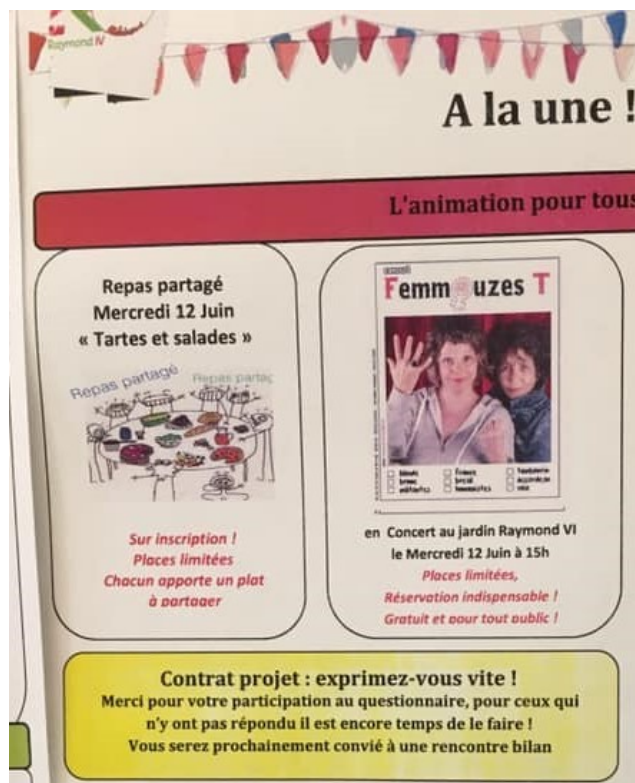
- 11 associations (FCPE Bayard-Matabiau, Enfance Toute Culture, Crèche la Farandole, Club Alpin Français, Crèche du Grand-Rond, Association du quartier Chalets-Roquelaine, Bibliothèque pour tous, Olympe de Gouges, Cosmopolitaine, UDAF, CHU 4SAISON, Nord Loisirs)
- 3 institutions (Hôpital de jour « Les Bourdettes », 2 fois la MDS du Centre)
- 1 service municipal (LAEP)

- 1 micro-entreprise (Céline MAGNIER)

Tout comme le questionnaire pour les adhérents du Centre Social et Culturel, celui-ci a été transmis via Google Form, avec un texte explicatif de la démarche de contrat projet.

L'ensemble de ces questionnaires ont apporté de précieux éléments nécessaires à la construction du diagnostic territorial. Ils ont également permis d'impliquer les différents acteurs, mais plus particulièrement les habitants du territoire d'implantation et les adhérents du Centre Social et Culturel. Tout au long du diagnostic, nous avons essayé de communiquer un maximum sur ce travail, et l'importance de la parole citoyenne. Pour poursuivre cette sensibilisation à la participation, des restitutions du travail produit ont été et vont se mettre en œuvre. Le 20 juin 2019, les partenaires ayant répondu et même ceux qui ne l'ont pas fait, ont été conviés à un « petit déjeuner partenaires ». Celui-ci, organisé dans un cadre convivial et chaleureux, avait pour objectif de présenter les points saillants du diagnostic territorial. Un échange enrichissant s'en est suivi, et a permis d'apporter un éclairage sur certaines thématiques, comme les personnes « invisibles » dont nous avons parlé précédemment. A la rentrée, une seconde restitution va être organisée, mais elle sera cette fois-ci ouverte à tous, habitants comme adhérents. Ce temps de rencontre représente un moyen d'expliquer et de faire comprendre de manière plus concrète, l'utilité des retours de ces acteurs.

Figure n°10 : Extrait du programme du Centre Social et Culturel Raymond IV, juin 2019



Source : Centre Social et Culturel Raymond IV

Outre ces questionnaires, d'autres outils peuvent être mis en place, pour valoriser et inciter les citoyens à participer. La mise en œuvre de réunions participatives peut en être un exemple.

Les réunions participatives

De plus en plus courantes, les réunions participatives représentent l'un des outils pour favoriser l'intégration et l'implication des citoyens. Elles peuvent prendre différentes formes et s'appliquer à des thématiques diverses. Catherine Catalano, la responsable du Centre Social et Culturel Raymond IV et Marie-France Lanet, présidente de l'association Remue Méninges, en ont organisé une le 14 mai 2019 par le biais d'un conseil d'administration.

Celle-ci visait à intégrer les salariés du Centre Social et Culturel et les adhérents, notamment ceux impliqués dans l'association Remue Méninges, à la démarche de contrat projet. Chaque détail de cette réunion a été pensé et organisé préalablement. Elle s'est déroulée en plusieurs petits ateliers, toujours réalisés en groupe. Ces derniers avaient tous un côté ludique et dynamique, pour éviter l'ennui des participants. Ce conseil d'administration à la forme originale, a suscité de nombreux retours positifs de la part de toutes les personnes présentes.

La participation citoyenne n'est cependant pas quelque chose qui s'improvise, et nécessite des connaissances de base. Être organisateur de ce type de réunion demande une certaine méthode et des outils adaptés. C'est pour cette raison, que certains salariés, bénévoles de Remue Méninges et la responsable du Centre Social et Culturel Raymond IV ont eu l'occasion de participer des formations sur cette thématique. Celles-ci réunissant également les membres d'autres centres sociaux, expliquaient en détail les processus de la participation citoyenne, et les différents outils à mettre en place pour la favoriser. Ces formations ont été fortement appréciées, de part les connaissances qu'elles ont apportées.

Pour enrichir et mettre en application ces nouvelles compétences, Catherine Catalano et Marie-France Lanet se sont appuyées sur une aide précieuse : le Kiosque.

Le Kiosque, « de l'idée à la conception »

Financé par la ville de Toulouse et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne, le Kiosque constitue un véritable repère, ouvert aux bénévoles et professionnels travaillant avec des groupes de personnes. Ce « lieu ressource » a pour mission d'aider à la mise en œuvre de projets collectifs. Cela peut passer par le biais d'un accompagnement spécialisé, mais aussi de formations à l'animation. Différents outils sont également mis à disposition, tels qu'une riche documentation ou des fiches explicatives sur la mise en place des outils d'animation.

Pour organiser la réunion participative, nous nous sommes toutes les trois rendues au Kiosque, situé à proximité du territoire d'implantation, au 9 bis rue Gabriel Péri. Durant presque une heure, la responsable du Centre Social et Culturel et la présidente de Remue Méninges ont exposé leur projet à une « conseillère ». Après de nombreux échanges, cette dernière leur a prêté des outils d'aide à la participation citoyenne, pour les soutenir dans leur démarche. Un outil prend la forme d'une mallette, où l'on retrouve des documents présentant un ou plusieurs outils, et la manière de le mettre en place. Cela a permis de mettre en œuvre les ateliers de la réunion. Par exemple, pour se présenter et mieux connaître les autres participants, nous devons chacun analyser l'une des personnes présentes dans la pièce. Celle-ci devait ensuite changer un détail de son aspect physique (bijou, foulard, vêtement), et son partenaire avait pour but de trouver ce changement. Une multitude d'outils de ce type étaient proposés par le Kiosque, sur tout le département de la Haute-Garonne.

Ce centre de ressource a malheureusement fermé peu après notre venue, au plus grand regret des divers professionnels et bénévoles. Il constituait un lieu très intéressant, et permettait aux novices de la participation, de se former et d'obtenir les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

Les outils complémentaires de la participation citoyenne

Pour interroger et recueillir l'avis des habitants et adhérents, plusieurs possibilités étaient envisageables. Lorsque l'on compare avec les diagnostics des autres centres sociaux d'Alliances et Cultures, on se rend compte que certaines techniques peuvent varier. Par exemple, le Centre Social des Sept-Deniers, a réalisé une opération « hors les murs » pour aller à la rencontre des riverains : l'animation d'un street-café. Cet outil consiste généralement à s'installer avec une table et des boissons à un endroit de préférence stratégique, pour attirer l'attention des passants. L'accueil se fait dans un cadre convivial et chaleureux, ce qui favorise les échanges. Cette action permet également de faire connaître la structure, aux personnes qui ne la connaissent pas.

Outre les actions que nous avons précédemment citées, le Centre Social et Culturel Raymond IV organise de multiples activités permettant l'intégration des habitants et des adhérents. Installé depuis peu dans ses nouveaux locaux, toutes les occasions sont bonnes pour le faire connaître par les riverains, voire même par les Toulousains en général. L'un des gros projets de cette année a été l'exposition « d'elles en elles », qui a rencontré un franc succès. Les adhérentes du Centre Social et Culturel, ont participé à la création de collages artistiques, sur la thématique des femmes influentes. Une fois les créations terminées, elles ont été exposées dans l'une des salles de la structure, qui accueille régulièrement des expositions. Le projet était également en lien avec une jeune peintre, et le Collectif ManifestO. Les adhérents ont eu l'honneur de voir leurs productions affichées lors d'un vrai vernissage, ouvert à tous. Des riverains et même des personnalités politiques qui ne connaissaient pas le Centre Social et Culturel Raymond IV, sont venus admirer l'exposition. Cette action a été très valorisante pour les participantes, et a permis de les intégrer et les faire participer à la vie du quartier.

L'application de ces outils favorisant la participation citoyenne est parfois plus complexe que prévu, et comporte certaines limites.

Figure n°11 : L'exposition d'elles en elles



Source : Centre Social et Culturel Raymond IV

b) Les limites de ces dispositifs

Dans la mise en œuvre des outils évoqués précédemment, plusieurs limites et problématiques se sont posées, en raison de divers facteurs. Celles-ci sont parfois typiques des processus de participation citoyenne, et ressortent dans de nombreux cas.

La faible mobilisation au questionnaire destiné aux adhérents

Lorsque nous avons envoyé les questionnaires, en particulier celui des adhérents du Centre Social et Culturel Raymond IV, la participation a été assez faible. Atteindre les 64 retours a été compliqué, même si ce nombre de réponses n'est pas très élevé. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette faible participation.

Tout d'abord, le fait de transmettre les questionnaires par mail, n'a pas convaincu tout le monde. Certains adhérents trouvaient que cette technique enlevait tout l'aspect humain et relationnel, et ne voulaient donc pas y participer. Il était toutefois complexe de faire passer le questionnaire oralement, à toutes les personnes se rendant au Centre Social et Culturel. Nous avons décidé, de base, de faire des entretiens avec les adhérents ne pouvant pas répondre au questionnaire en ligne. Ce public concernait principalement les personnes âgées, mais aussi celles ayant des difficultés avec l'informatique. Mais suite aux remarques, une bonne partie des questionnaires ont été réalisés par entretien oral, puis retranscrits sur l'application Google Form pour le traitement. Toute l'équipe du Centre Social et Culturel s'est mise à travail ensemble, pour faire passer un maximum d'exemplaires au sein des différentes activités proposées par la structure.

Toutefois, la période où nous avons envoyé les questionnaires, correspondait également à la période du Ramadan. Une part conséquente des adhérents le pratiquant, le Centre Social et Culturel a tourné « au ralenti » pendant un bon mois. Sa fréquentation a été impactée, et nous avons difficilement pu rentrer en contact avec ces personnes, hormis par le biais de mail.

Un autre problème est venu impacter l'efficacité de notre travail : l'envoi des questionnaires par la boîte mail du Centre Social et Culturel Raymond IV. Lors de mon stage, celle-ci connaissait de gros problèmes, et était régulièrement bloquée. La salariée en charge de l'administratif, ne pouvait même plus envoyer tous les documents qu'elle devait transmettre. Pour solutionner ce problème, nous avons utilisé la boîte mail de Remue Méninges, l'association des adhérents. Néanmoins, une grande majorité des personnes ne connaissent même pas cette association dont ils sont automatiquement membre en adhérant au Centre Social et Culturel. Certains adhérents, de part ce manque de lisibilité, sont donc passés à côté du mail envoyé.

D'autres ont quant à eux, bien pris compte du questionnaire envoyé. Ce n'est cependant pas pour cette raison qu'ils y ont répondu. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. Premièrement, certaines personnes sont inscrites au Centre Social et Culturel Raymond IV, mais ne viennent pas souvent. De part leur faible fréquentation, celles-ci ne se sentent pas forcément intégrées ou ne voient tout simplement pas l'intérêt de leur participation. D'autres adhérents quant à eux, peuvent ne pas se sentir légitimes ou avoir peur de s'exprimer. Cela s'est particulièrement observé sur les personnes qui ne maîtrisaient pas bien la langue française. Nous avons malgré tout, essayé de les encourager à participer, et avons pris le temps de les écouter et de les comprendre.

Malgré tout les problèmes rencontrés, le nombre de retours a été suffisant pour permettre une analyse représentative. Les limites des processus de participation citoyenne, ne concernent pas uniquement les questionnaires qui ont été produits.

Le manque d'implication dans l'association Remue Méninges : quel avenir pour la co-gouvernance ?

Lors de l'analyse des questionnaires, un constat est rapidement apparu : le manque de lisibilité de l'association des adhérents, Remue Méninges. Comme on peut le voir sur l'extrait ci-contre, près de 60 % des répondants ne connaissent pas Remue Méninges. Ceci est assez problématique, dans le sens où celle-ci co-gouverne le Centre Social et Culturel Raymond IV avec l'association

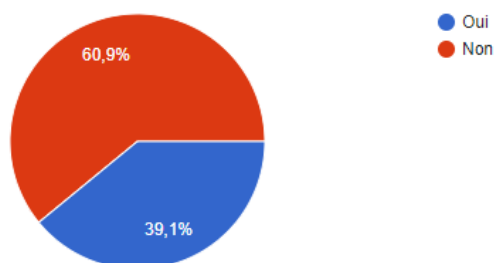
Alliances et Cultures. Comme évoqué précédemment, cela peut avoir des conséquences négatives sur l'avenir de la co-gouvernance, qui constitue pourtant l'une des originalités du Centre Social et Culturel.

En effet, un nombre assez peu conséquent d'adhérents sont impliqués dans l'association Remue Méninges. On retrouve fréquemment les mêmes personnes, qui tiennent les commandes à elles seules. C'est notamment le cas de la présidente de l'association, qui est fortement impliquée. Récemment, la responsable du Centre Social et Culturel s'est rendue compte que peu d'adhérents étaient investis. Il est apparaît primordial de trouver des personnes volontaires, pour continuer à faire vivre l'association.

Figure n°12 : Le manque de lisibilité de Remue Méninges

Connaissez-vous l'association des adhérents au Centre Social et Culturel, "Remue Méninges" ?

64 réponses



Source : Extrait des réponses au questionnaire destiné aux adhérents

S'il n'y a pas de renouvellement, la gestion de cette dernière risque d'être laissée à l'abandon. La question de la durée d'engagement des citoyens est comme dans les autres centres sociaux, aussi présente. Un travail de communication peut apporter des bénéfices, et permettre de lutter contre cette problématique. Dans la nouvelle plaquette du Centre Social et Culturel, un encart a été réservé à Remue Méninges, pour expliquer le fonctionnement de l'association et ses missions. Des réflexions sont encore menées, pour essayer de pallier à cette problématique.

Les dispositifs de participation citoyenne, peuvent prendre diverses formes en fonction des objectifs souhaités. Ils font fréquemment face aux mêmes limites, qui reviennent de manière récurrente. Parmi celles-ci, on peut citer l'essoufflement de l'engagement des adhérents, mais aussi les différents problèmes qui peuvent apparaître en fonction du contexte. Ces outils favorisant l'implication et l'intégration des citoyens, se doivent d'être toujours plus innovants.

Pour renforcer son rôle d'animation de quartier, des actions en lien avec les partenaires du territoire pourraient être intéressantes à mettre en place. Les associations de quartier pourraient être des exemples possibles. Celle des Chalets est particulièrement active, et s'implique particulièrement dans la vie de quartier.

Conclusion générale

A travers cette analyse, le lien entre les centres sociaux et leur territoire d'implantation est explicité et mis en exergue. Ces équipements de proximité, fonctionnent en étroite relation avec les habitants du quartier où ils sont installés. Ils doivent prendre en compte les dynamiques spécifiques à leur environnement, en intégrant de fait les riverains qui y vivent. Le diagnostic territorial constitue un bon outil pour répondre à ce besoin. En se basant sur les données quantitatives et qualitatives, ce document permet de combiner les savoirs théoriques à la réalité du terrain. La parole des différents acteurs, tels que les adhérents du centre social, les habitants, les commerçants ou encore les partenaires, est précieuse et s'inscrit dans une logique de participation citoyenne. Les centres sociaux intégrés dans une dynamique territoriale, et sont donc en perpétuelle évolution. Les dynamiques et les mutations sur le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel, doivent être prises en compte dans le contrat projet. Les futures actions en relation avec le diagnostic territorial et le bilan, sont adaptées à ces variables.

Le Centre Social et Culturel Raymond IV, actuellement en élaboration de son contrat projet, rejoint ce que nous venons de dire. Le diagnostic territorial sur son territoire d'implantation, a fait ressortir différentes dynamiques spécifiques. Les quartiers de la zone d'étude sont en train de se transformer, et vont continuer à muter dans les prochaines années. Ces mutations sont principalement liées au projet d'aménagement en cours sur le quartier Matabiau : Toulouse EuroSudOuest. Comme beaucoup de projets urbains dans les métropoles françaises, celui-ci est d'une part très attendu, notamment par la Mairie de Toulouse. D'une autre part, il est vivement critiqué par certains citoyens, voire même dans les cas les plus extrêmes attaqué en justice. Lorsque l'on observe cela, on peut se demander si les processus de participation citoyenne ont correctement été mis en place. Entre 2013 et 2016, une concertation a été organisée entre les porteurs du projet et les associations de quartier. Ce dispositif s'inscrit dans la participation Tokenim qui reste symbolique, mais à l'échelon le plus élevé. Cette concertation visait à trouver un accord entre les deux partis, et a permis d'arriver à un compromis sur le Plan Guide. Cependant, lorsque le document a été soumis à la consultation publique en 2018, les citoyens ont été surpris. Les orientations trouvées en concertation, ont été modifiées et ne suivent plus le Plan Guide co-construit entre la Métropole de Toulouse et les associations de quartier. Au départ, la Tour Occitanie a été programmée sans demander l'avis des citoyens. Suite à de nombreuses contestations, une enquête publique a été instaurée sur cette dernière. Au final, les citoyens n'ont pas eu une véritable influence sur ce projet urbain, en raison de cette participation symbolique. Celle-ci est fréquemment critiquée, et accusée de servir uniquement à apaiser les tensions et faire croire aux riverains qu'ils ont leur mot à dire. Même si les porteurs du projet manquent parfois de pédagogie, certains citoyens participent à ces instances uniquement dans le but de les critiquer. La participation citoyenne pour être efficiente, doit être désirée par les deux partis.

Ce n'est que de cette manière, que des compromis ou arrangements peuvent être trouvés.

La mise en œuvre d'une démocratie de proximité, est l'une des principales missions des centres sociaux. Le Centre Social et Culturel Raymond IV, s'inscrit pleinement dans cette dynamique, et utilise différents outils pour la renforcer. De part son organisation en co-gestion, les citoyens sont de base inscrits dans une participation effective. Même dans les diverses activités proposées, la place des adhérents est encore importante. Durant plusieurs mois, une sortie famille à Sète a été organisée par les salariés du Centre Social et Culturel. Pour que celle-ci se mette en place, les adhérents ont été mobilisés, notamment par le biais d'une vente de gâteaux pour s'autofinancer, lors du vide-grenier de la rue Bayard. D'autres ont également apporté leur aide à l'organisation du séjour, en se renseignant pour le logement mais aussi les visites et lieux de restauration. La volonté d'intégration des citoyens est bien ancrée dans le fonctionnement des centres sociaux.

De part leur proximité et leur lien avec les habitants, les centres sociaux constituent de vrais acteurs de la participation citoyenne. Il serait intéressant d'envisager ces derniers, dans le rôle de médiateur entre les riverains et les pouvoirs publics. Ceci pourrait se révéler utile, notamment dans des contextes d'opposition tels que celui des quartiers Chalets, Bayard et Belfort.

Bibliographie

Ouvrage

Avitabile. A, (2005), « La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches », *L'harmattan Villes et Entreprises*, 329 p.

Depresie.B, Joutard. P, (2008), « Renouveler la ville, les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement », *Le Moniteur*, 112 p.

Marion. C, (2010), « Participation citoyenne au projet urbain », *l'Harmattan*, 297 p.

Toussain. J-Y, Zimmermann. M, (1998), « Projet urbain ménager les gens, aménager la ville », *Sprimont Belgique : Pierre Mardaga*, 199 p.

Vilmin. T, (2015), « L'aménagement urbain acteurs et système », *Parenthèse*, 141 p.

Articles consultés sur internet

Carrel. M, (2013), « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Information sociales*, vol. 5, n°179, pp. 144-151. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-144.htm>

Carrel. M, (2017), « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *Vie sociale*, vol.3, n°19, pp. 27-34. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-27.htm>

Chelzen. H, Pech. P, (2013), « Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers »,

Cusin. F, (2008), « La gentrification en question : Entre stratégies résidentielles des nouvelles classes moyennes et mutations socio-économiques des villes », *Espaces et sociétés*, vol.3, n°134, pp. 167-179. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-3-page-167.htm>

Melé. P. (2003), « Introduction : conflits, territoires et action publique », *CITERES – Cités, Territoires, Environnement et Sociétés*, pp. 13-32. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00189835/>

Nez. H. (2012), « Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue », *Annuaire des Collectivités Locales*, Tome 32, pp. 801-811. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/coloc_2111-8779_2012_num_32_1_2384

Articles de presse

Bélingard. C. (2014), « Les trois polémiques qui pèsent sur la tour Triangle », [En ligne], France Info

Girard. B. (2019), « A Toulouse, le projet de la tour Occitanie mis à l'enquête publique », [En ligne], Le Moniteur

Hespel. E. (2018), « Le Havre : citoyens et professionnels s'associent pour reconstruire le quartier », [En ligne], Elueslocales.fr

Lebrave. C. (2018), « Toulouse : Matabiau, histoire d'un quartier en mutation depuis 200 ans », [En ligne], France 3 Occitanie

Saint-Sernin. D. (2017), « Voici comme la Tour Occitanie a pu "sortir du chapeau" en un an et sans concertation », [En ligne], Actu Toulouse

Rapports et synthèses de recherche

Actes des séminaires, L'attractivité des territoires : regards croisés [En ligne], 2007, 124 p. Disponible sur : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/actes_attr_territoires.pdf#page=10

Vidéos

France 3 Occitanie, (2018) « État des lieux de la prostitution à Toulouse », Youtube [3:33], Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=KqD5oOmI2DQ>

France 3 Occitanie, (2019), « Tour Occitanie à Toulouse : permis de construire signé mais opposants déterminés », Youtube [1:40], Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=u4c6hVcvPgU&feature=share>

Sitographie

www.euromediterranee.fr

www.garonneoccitanie.centres-sociaux.fr

www.lehasardludique.paris

www.tisseo.fr

www.toulouse.fr

www.toulouse-metropole.fr

www.toulouse-eurosudouest.eu

Mémoires

Ngaindiro. R, (2018), La participation des habitants dans les projets de territoire : le cas du Centre Social Alliances et Cultures Nord, Mémoire - Master APTER, Université Toulouse II - Jean-Jaurès, dirigé par Corinne Siino, 78 p.

Dossiers universitaires

Argast. M, Besanger. T, Saint-Sernin. L (2018), La participation citoyenne. Dossier Master APTER, Université Toulouse II – Jean-Jaurès, dans le cadre de l'unité d'enseignement : cadre de l'action territoriale, dirigé par Cécile Jebeilli, 32 p.

Support de cours

Jebeilli. C, La participation. Master APTER, Université Toulouse II – Jean-Jaurès, 2018

Table des matières

Remerciement.....	2
Sommaire.....	3
Introduction	4
 Partie 1 : Le renouvellement et les projets urbains, quels impacts sur une ville et ses habitants ?	 9
1. Pourquoi redynamiser les espaces urbains ?	10
a) Les principaux objectifs de ces opérations	10
b) Les acteurs impliqués.....	13
 2. Du projet à la réalisation, une réalité parfois complexe.....	 17
a) De l'embellissement du cadre de vie à la recherche de l'attractivité.....	17
b) Des opérations souvent sujettes à la critique et l'opposition.....	19
 3. La question de l'intégration des citoyens à l'aménagement de leur lieu de vie.....	 24
a) Les différents niveaux de la participation et ses applications.....	24
b) Intégrer les habitants : une meilleure acceptabilité des opérations d'aménagement ?.....	27
 Conclusion de la première partie.....	 31
 Partie 2 : Comment le Centre Social et Culturel s'approprie les dynamiques et mutations spécifiques à son territoire ?.....	 32
1. Le diagnostic territorial : l'outil d'analyse des dynamiques territoriales.....	33
a) Le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel, un espace à fort potentiel.....	33
b) Des quartiers hétérogènes, confrontés à des inégalités persistantes	38
 2. Quel devenir pour les habitants et le public du Centre Social et Culturel ?.....	 45
a) Des rénovations urbaines plus ou moins bien perçues en fonction du point de vue.....	45
b) Les impacts possibles sur les habitants du quartier, en particulier sur le public du Centre Social et Culturel.....	50

3. Le Centre Social et Culturel et la mobilisation des habitants.....	56
a) Les différents outils permettant la participation.....	56
b) Les limites de ces dispositifs.....	61
Conclusion générale.....	64
Bibliographie.....	66
Table des matières.....	69
Annexes.....	71

1. Les différents questionnaires réalisés pour le diagnostic territorial



Ce questionnaire est strictement anonyme, et vous prendra environ 10 min pour le compléter. Il vous faut cocher la ou les cases qui vous correspondent et laisser un commentaire si vous en avez.

Si vous avez des questions sur ce travail, n'hésitez pas à nous contacter (adresse et numéro de téléphone à la fin du questionnaire).

1. Vous êtes :

Sexe : ☐ Femme ☐ Homme

Situation familiare :

☐ Célibataire☐ Célibataire avec des enfants☐ En couple sans enfants☐ En couple avec enfants

Si vous avez des enfants, quel âge ont-ils ?

2. Votre situation professionnelle :

[illegible]☐ Etudiant ☐ Demandeur d'emploi

☐ Retraite ☐ Autre

II – Votre quartier / lieu de vie

UNIQUEMENT SI VOUS HABITEZ LES QUARTIERS CONCORDE, RAYMOND IV ou Beffort

1. Le quartier où vous vivez :

☐ Chalets ☐ Raymond IV / Bayard ☐ Belfort

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Locataire du privé

☐ Locataire HLM ☐ Autre

Vous habitez : ☐ Maison ☐ Appartement

☐ Autre

2. Décrivez en 3 mots votre quartier :

3. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

☐ Moins d'un an ☐ 1 ans ☐ 2 ans

☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans et plus

4. Pourquoi y êtes-vous installé ?

5. Quels sont ces atouts et faiblesses ?

III – Le Centre Social et Culturel

1. Quand vous avez franchi la porte du Centre Social et Culturel, c'était :

☐ Par curiosité ☐ Pour une activité précise

☐ Par hasard ☐ Par connaissance

☐ Autre.....

2. Depuis quand êtes-vous adhérent au Centre Social et Culturel ?

☐ Moins d'un an ☐ 1 an ☐ 2 ans

☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans et plus

3. Vous vous y rendez :

☐ Tous les jours ou presque

☐ Une fois par semaine

☐ Une fois par mois ☐ De temps en temps

☐ Pour une activité précise ☐ Pour passer le temps

☐ Pour rencontrer du monde ☐ Pour un rendez-vous

4. Avez-vous déjà fréquenté, pour vous ou vos enfants :

Activité dans le Centre Social et Culturel	Oui Non	Votre avis sur cette activité (ce qui est bien, ce qu'il faut améliorer)
Atelier adultes		
Atelier adolescent (Meï'Bull)		
Ludothèque		
Accompagnement à la scolarité (CLAS)		
Sorties familles		
Café tricot		

5. Qu'est ce que vous attendez du Centre Social et Culturel ?

- ☐ Espace de vie/ de rencontres
☐ Accompagnement des enfants
☐ Actions en famille
☐ Débats sur divers sujets
☐ Activités adultes
☐ Aide aux démarches administratives
☐ Aide aux projets collectifs ou animation de quartier
☐ Autre.....

6. Connaissez-vous l'association des adhérents du Centre Social et Culturel, Remue Ménages ?

- ☐ Oui ☐ Non

7. Si oui, quel est selon vous son rôle / sa fonction / mission ?

.....

8. Décrivez en 3 mots le quartier où se situe le Centre Social et Culturel Raymond IV :

.....

9. Fréquentez-vous une autre association sur les quartiers Chalets, Raymond IV ou Belfort?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le(s) nom(s) de celle(s)-ci

.....



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

L'équipe du Centre Social et Culturel Raymond IV
 Associations Alliances et Cultures &
 Remue Ménages
 4 rue de l'Orient 31000 Toulouse
 Mail : csc.reymond4@alliancesetcultures.org
 Tél : 09 80 87 56 48



Questionnaire destiné aux commerçants

En tant que Centre Social et Culturel, nous avons pour mission de mettre en place tous les 4 ans un diagnostic territorial partagé, c'est-à-dire recenser les besoins et demandes des habitants de notre secteur afin de mettre en place des actions qui soient en lien avec vos préoccupations. Sachez que si nous ne pouvons pas directement y répondre, nous transmettrons les remarques les plus fréquentes aux institutions et associations concernées.

Ce questionnaire est strictement anonyme, et vous prendra environ 5 min pour le compléter. Il vous faut cocher la ou les cases qui vous correspondent et laisser un commentaire si vous en avez. Si vous avez des questions sur ce travail, n'hésitez pas à nous contacter (adresse et numéro de téléphone à la fin du questionnaire).

I – Votre commerce

1. Quel est le type de votre commerce ?

2. Où est-il implanté ?

3. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi de vous installer ici ?

4. Depuis combien de temps ?

5. Habitez-vous dans le quartier ? (si oui cf questionnaire habitants)

☐ Oui ☐ Non

II – Vos clients

6. D'où viennent principalement vos clients ?

☐ Concorde ☐ Raymond IV

☐ Belfort ☐ Toulouse

☐ Autre.....

7. Avez-vous constaté un changement dans le public accueilli sur ces 4 dernières années ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

10. Quelle est selon vous la raison de cette évolution ?

II – Le quartier

11. Décrivez en 3 mots le quartier

.....
.....
.....

12. Quelles sont les problématiques les plus importantes que vous repérez sur le quartier?

.....
.....
.....
.....
.....

13. Quelles sont les choses que vous aimez dans le quartier ?

.....
.....
.....
.....
.....



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

L'équipe du Centre Social et Culturel Raymond IV
Associations Alliances et Cultures &
Remue Ménages
4 rue de l'Orient 31000 Toulouse
Mail : csc.raymond4@alliancesetcultures.org
Tél : 09 80 87 56 48



Questionnaire destiné aux habitants de Concorde, Raymond IV et Belfort

En tant que Centre Social et Culturel, nous avons pour mission de mettre en place tous les 4 ans un diagnostic territorial partagé. C'est-à-dire recenser les besoins et demandes des habitants de notre secteur afin de mettre en place des actions qui soient en lien avec vos préoccupations. Sachez que si nous en pouvons pas directement y répondre, nous transmettrons les remarques les plus fréquentes aux institutions et associations concernées.

Ce questionnaire est strictement anonyme, et vous prendra environ 10 min pour le compléter. Il vous faut cocher la ou les cases qui vous correspondent et laisser un commentaire si vous en avez. Si vous avez des questions sur ce travail, n'hésitez pas à nous contacter (adresse et numéro de téléphone à la fin du questionnaire).

I - Informations générales

1. Vous êtes :

Sexe : ☐ Femme ☐ Homme

Situation familiale :

☐ Célibataire

☐ Célibataire avec des enfants

☐ En couple sans enfants

☐ En couple avec enfants

Si vous avez des enfants, quel âge ont-ils ?

.....

2. Votre situation professionnelle :

☐ Salarié ☐ Profession libérale

☐ Etudiant ☐ Demandeur d'emploi

☐ Retraité ☐ Autre

II – Votre quartier / lieu de vie

1. Où vivez vous ?

☐ Concorde ☐ Raymond IV

☐ Belfort

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Locataire du privé

☐ Locataire HLM ☐ Autre

Vous habitez : ☐ Maison ☐ Appartement

☐ Autre

2. Décrivez en 3 mots votre quartier :

.....

3. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

☐ Moins d'un an ☐ 1 ans ☐ 2 ans

☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans et plus

4. Pourquoi y êtes vous installé ?

.....

.....

5. Quels sont ses atouts et faiblesses ?

.....

6. Comptez-vous y rester dans les années à venir ?

☐ Oui ☐ Non

III – Le Centre Social

1. Avez-vous connaissance du Centre Social et Culturel Raymond IV ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, comment le connaissez-vous ?

☐ Un ami, voisin, famille

☐ Un professionnel

☐ La presse

☐ Une action en particulier (citez la).....

☐ Autre.....

2. Si vous connaissez la structure, pour quelles raisons vous ne la fréquentez pas ?

- ☐ Manque de temps
- ☐ Pas d'intérêt pour les activités
- ☐ Manque d'information
- ☐ Coût de l'adhésion
- ☐ Horaires
- ☐ Autre.....

3. Selon vous, à quel(s) public(s) s'adresse le Centre Social et Culturel ?

- ☐ Tous le monde
- ☐ Les personnes en difficulté
- ☐ Les enfants
- ☐ Les personnes âgées
- ☐ Les adultes
- ☐ Les habitants du quartier

4. Quelles sont les actions qui peuvent vous intéresser ?

- ☐ Des activités en famille
- ☐ Des activités adultes
- ☐ Des activités enfants
- ☐ Soutien démarches administratives
- ☐ Soutien dans l'accès à l'emploi
- ☐ Café tricot
- ☐ Faire des rencontres
- ☐ De l'animation sur votre quartier
- ☐ L'amélioration du quartier
- ☐ Autre.....

5. Êtes-vous impliqué dans une autre association sur les quartiers Concorde, Raymond IV ou Belfort?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le(s) nom(s) de celle(s)-ci

.....

Pensez-vous intéressant d'envisager une collaboration entre cette association et le Centre Social et Culturel ?

- ☐ Oui ☐ Non



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

L'équipe du Centre Social et Culturel Raymond IV
Associations Alliances et Cultures &
Remue Ménage

4 rue de l'Orient 31000 Toulouse
Mail : csc.raymond4@alliancesetcultures.org
Tél : 09 80 87 58 48



Questionnaire destiné aux partenaires

En tant que Centre Social et Culturel, nous avons pour mission de mettre en place tous les 4 ans un diagnostic territorial partagé, c'est-à-dire recenser les besoins et demandes des habitants de notre secteur afin de mettre en place des actions qui soient en lien avec vos préoccupations. Sachez que si nous ne pouvons pas directement y répondre, nous transmettrons les remarques les plus fréquentes aux institutions et associations concernées.

Ce questionnaire vous prendra environ 10 min pour le compléter. Il vous faut cocher la ou les cases qui vous correspondent et laisser un commentaire si vous en avez.
Si vous avez des questions sur ce travail, n'hésitez pas à nous contacter (adresse et numéro de téléphone à la fin du questionnaire).

I – Votre structure

- ☐ Associations ☐ Services municipaux
- ☐ Institutions ☐ Autre
- Structure (nom / adresse / téléphone / mail) :
-
-
-
- Nom du répondant (+ mail) :
-
-
- Année d'ouverture :

- Objectifs et missions de la structure sur le territoire
-
-
-
-
- Projets ou activités mis en place :
-
-
-
- Secteurs d'intervention de la structure (plusieurs choix possibles)
- ☐ Concorde ☐ Raymond IV
- ☐ Belfort ☐ Autre.....
- Travaillez-vous en partenariat ? ☐ Oui ☐ Non
- Sur des projets ? ☐ Ponctuels ☐ Permanents
- Participez-vous à une / des réunion(s) partenaires ?
- ☐ Oui ☐ Non
- Structures partenaires (classez de 1 à 5 les structures avec qui vous travaillez le plus régulièrement)
- 1 -
- 2 -
- 3 -
- 4 -
- 5 -
- Travaillez-vous avec le Centre Social et Culturel Raymond IV d'Alliances et Cultures ?
- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, sur quel(s) projet(s) ?

.....

.....

.....

.....

Pourquoi?

Orientez-vous le public vers le Centre Social et Culturel ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel service / quelle activité ?

.....

.....

Si non, pourquoi?

• Selon vous, qu'apporte le Centre Social et Culturel ?

.....

.....

• Pensez-vous qu'il doit animer un réseau de partenaires ?

☐ Oui ☐ Non

II – Votre public

- Public(s) visé(s) par la structure :
- ☐ Familiales ☐ Personnes isolées
- ☐ Jeunes ☐ Personnes âgées
- ☐ Chômeurs ☐ Personnes handicapées
- ☐ Autre(s).....

- Age(s) : ☐ 0-6 ans ☐ 6-12 ans ☐ 12-18 ans
☐ 18-30 ans ☐ 30-50 ans ☐ + de 50 ans

- Sexe(s) (majoritaire(s)) :
☐ Femme ☐ Homme

- Lieu d'habitation :
☐ Concorde ☐ Raymond IV ☐ Belfort
☐ Autre.....

- Combien de personnes accueillez-vous ?
.....

- Quelle est l'évolution de la fréquentation du public accueilli sur ces 4 dernières années ?

↑↑ (forte hausse) ↑ (hausse) = (pas d'évolution)

↓ (baisse) ↓↓ (forte baisse)

- Quelles sont les demandes les plus récurrentes de votre public ?
.....
.....
.....
.....

- Quels sont les problèmes les plus importantes que vous pouvez rencontrer ou observer sur votre public ?
.....
.....
.....

III – Le quartier

- Quels sont les problèmes les plus importantes que vous pouvez rencontrer ou observer par rapport au quartier ?
.....
.....

- Répondez-vous à celles-ci ? Si oui, lesquelles ?
.....
.....

- Quelle(s) réponse(s) pensez-vous qu'il soit nécessaire d'apporter au quartier et aux habitants ?
.....
.....

- Le Centre Social et Culturel pourrait-il apporter une réponse ?
.....
.....

- Pour vous, le Centre Social et Culturel est l'espace pour :
☐ Participer à des loisirs ☐ Faire des activités famille

- ☐ Faire de nouvelles expériences

- ☐ Rencontrer d'autres habitants

- ☐ Obtenir des informations sur les activités du quartier

- ☐ Accueillir des partenaires pour des permanences

- ☐ Faire l'apprentissage de
.....

- ☐ Autre.....

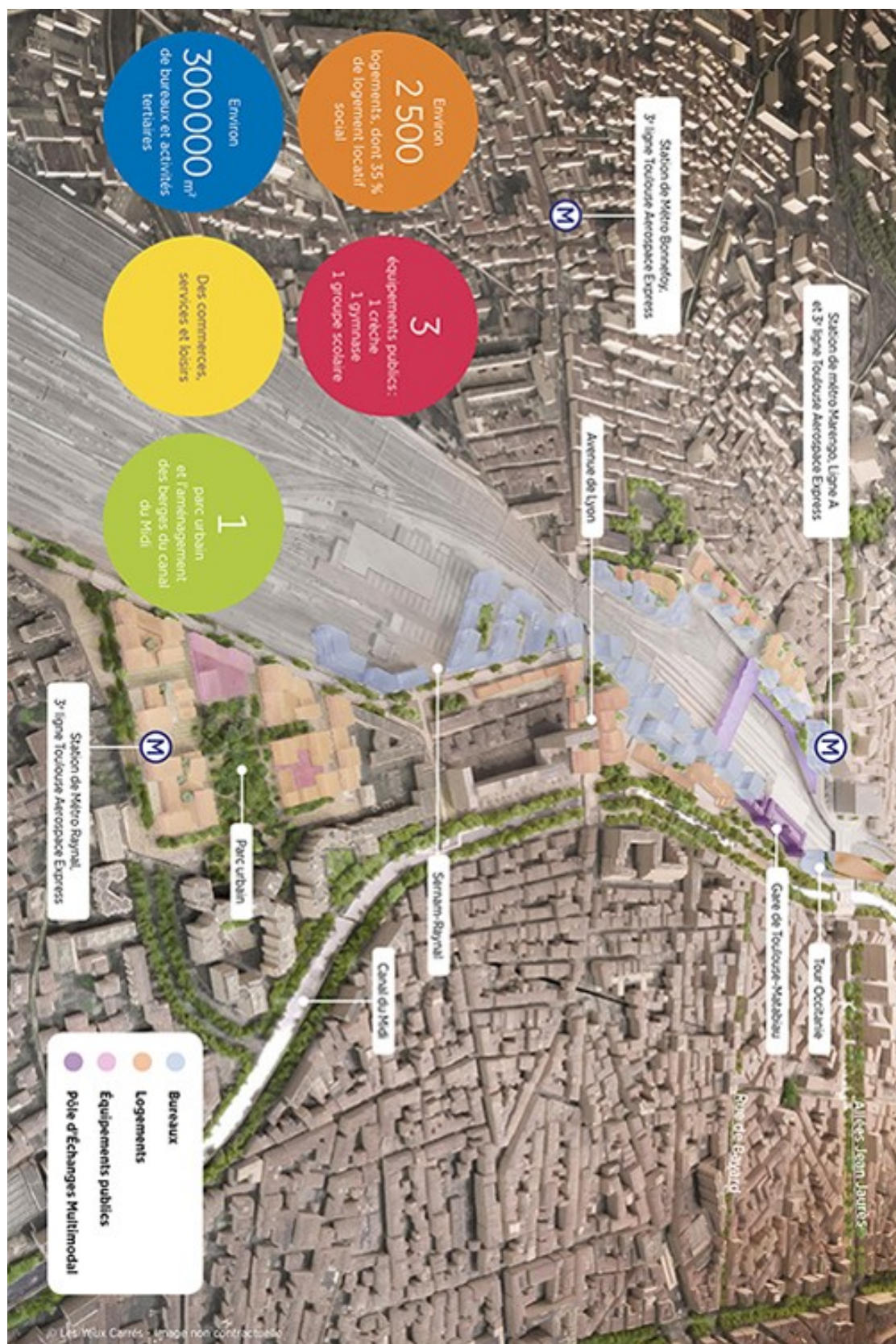
- Avez-vous des choses à ajouter ?
.....
.....
.....



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

L'équipe du Centre Social et Culturel Raymond IV
Associations Alliances et Cultures &
Remue Ménage
4 rue de l'Orient 31000 Toulouse
Mail : csc.raymond4@alliancesetcultures.org
Tél : 09 80 87 56 48

2. Les aménagements du projet urbain Toulouse EuroSudOuest



Source : toulouse-eurosudouest.eu

3. Le flyer du Collectif « Non au gratte-ciel de Toulouse » contre la Tour Occitanie

TOUR OCCITANIE...



NON MERCI !

Le projet de Tour Occitanie - un gratte-ciel de 150 mètres de haut à la gare Matabiau - est précipité et inapproprié, mais le maire va sans doute passer en force et accorder le permis de construire dès le début de l'été !

D'ici fin juin il faut donc réunir les fonds nécessaires pour :

- l'audit complet du permis de construire
- le recours gracieux, base de la procédure
- le recours en annulation du permis de construire
- et un éventuel référé en suspension de travaux fin 2019 ou début 2020

Pour tous renseignements : 07 81 80 44 78

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ! C'EST URGENT !

Signez la pétition
sur change.org



Adhérez à l'association
sur helloasso.com



Faites un don
sur helloasso.com



Source : nonaugratteciel.wordpress.com



Non au gratte-ciel de Toulouse - Collectif pour un urbanisme citoyen est une association loi 1901, qui exige que ce projet de gratte-ciel ne soit pas imposé à la population avant les débats des toutes prochaines élections municipales de mars 2020.

NON AU GRATTE-CIEL DE TOULOUSE !

Réunis dans l'association « Non au gratte-ciel de Toulouse », nous disons non à ce projet de tour, car nous ne voulons pas :

- Subir des décisions de grande ampleur prises sans que les citoyens aient réellement la possibilité de donner leur avis ;
- Subir la détérioration de la qualité de vie des Toulousains (pollution et augmentation du trafic automobile, difficultés de stationnement, ombres portées, réverbération) ;
- Être spectateurs de la destruction du paysage urbain caractéristique de Toulouse ;
- Être écologiquement irresponsables face à un projet au bilan carbone d'une autre époque, alors que dès 2020 l'énergie positive, absente de ce projet, sera obligatoire pour les constructions neuves ;
- Laisser porter atteinte à la biodiversité et à l'intégrité du canal du Midi, voisin du projet, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et site classé au regard du code de l'environnement ;
- Assister à la spéculation immobilière à laquelle un tel projet d'éviction sociale va contribuer et qui laisse présager une hausse des loyers et du coût de la vie, ainsi qu'une perte de convivialité dans les quartiers alentour ;
- Financer par nos impôts les aménagements nécessaires à ce projet soi-disant d'initiative privée : accessibilité au bâtiment, réfection de la voirie, renforcement des tunnels du métro, etc., qui seront à la charge de la Métropole.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur nos soins - 05/2019

Non au gratte-ciel de Toulouse
Collectif pour un urbanisme citoyen • Asso loi 1901
<https://nonaugratteciel.wordpress.com>
Facebook Non au Gratte Ciel de Toulouse
Twitter @NonALaTourOccit
nonaugrattecieldetoulouse@laposte.net - Tél. 07 81 80 44 78

Source : nonaugratteciel.wordpress.com

L'intégration des dynamiques et mutations territoriales par les acteurs du territoire

Pour répondre de manière efficiente aux besoins de la population, les différents acteurs se doivent d'intégrer les caractéristiques spécifiques à leur territoire. Les centres sociaux rentrent parfaitement dans cette catégorie d'acteurs. Ces équipements de proximité ont plusieurs missions principales, telles l'animation de la vie de quartier, l'accompagnement des riverains dans leurs projets ou encore le développement de la démocratie locale. Pour adapter et orienter leurs actions en faveur de ce public, les centres sociaux réalisent ce qu'on appelle un contrat projet. Ce document se constitue de plusieurs étapes, dont une correspond à un diagnostic territorial. L'analyse des dynamiques et mutations passent par celui-ci, et permet une identification des atouts et problématiques du territoire d'implantation de la structure. Ces données influencent par la suite, la mise en place des futures actions des centres sociaux.

Ce mémoire s'appuie sur le cas du Centre Social et Culturel Raymond IV, situé au cœur de la métropole toulousaine. Ce dernier implanté en milieu urbain, est au centre de dynamiques spécifiques. La proximité du projet urbain Toulouse EuroSudOuest, génère et va générer des mutations conséquentes sur le territoire d'implantation du Centre Social et Culturel. Celui-ci se doit de rester en veille sur ces changements, et de les intégrer à son fonctionnement.

Mots clés : Dynamique - mutation - urbanisme - participation - projet